66e ANNEE (7e SÉRIE) N° 41 11 OCTOBRE 1956

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres tous les jeudis

Mgr F.-M. CATHERINET
Protonotaire apostolique
Directeur

R. DESVOYES
Chanoine honoraire de Langres
Codirecteur

Causerie de l'AMI sur les "Revues"

SOMMAIRE

I. Une mission à Formose. — II. Le paganisme africain. — III. La physique moderne en U.R.S.S. — IV. La date du décret de Gratien. — V. Hitler fut-il atteint de paralysie progressive ? — VI. Pourquoi la France est allée à Alger ? — VII. Bugeaud, le Pacificateur. — VIII. Guerre aux moustiques. — IX. Déstalinisation et réformisme. — X. Comment disparurent les mammouths. — XI. L'oréopithèque, ancêtre de l'homme ?

I

Une mission catholique à Formose

L'évêque de Yingkow, administrateur apostolique de Hwalien, dans l'île de Formose, intitule un de ses Bulletins récents : *On croit rêver !* Il se produit, en effet, dans la région qu'il évangélise, un mouvement de conversions merveilleux.

Où se trouve la mission de Hwalien ? Regardez la grande île de Formose et arrêtez les yeux sur la côte-est, celle qui a sa façade sur le Pacifique. C'est la préfecture apostolique de Hwalien. C'est, paraît-il, un pays d'un pittoresque achevé, avec des ravins et des gorges, des rochers géants émergeant des profondeurs du Pacifique. Si vous voyagez un dimanche, dans cette région, vous serez stupéfait. Nul ne vous salue, nul ne vous regarde, tout le monde est à l'église du village. Il n'y a pas d'horloge, et comme les gens ne sont pas pressés, ils sont entassés dans l'édifice une heure ou deux avant l'arrivée du missionnaire. Et les messes!

« Ces Messes, dit Mgr Jean Vérineux, auteur de l'article que nous résumons, il faut y avoir assisté pour y croire... L'attention, le recueillement font passer tout le reste au second plan. Il règne dans ces assemblées une atmosphère de piété et de ferveur telle qu'on ne tarde pas à y être pris soi-même. Chants et prières, exécutés par tous sans exception, s'élèvent sur un rythme si parfait, si pur, et si émouvant, que l'auteur de ces lignes, pourtant réputé exigeant en la matière, ne réussit pas toujours à refouler ses larmes, quitte à enfouir la tête dans ses mains pour n'en rien laisser paraître. »

Il se produit là-bas des « miracles de grâce », au point qu'on ne peut s'empêcher de dire : « Le doigt de Dieu est là ! » De mois en mois, presque de semaine en semaine, les conversions se multiplient. Et la mission est partie *de zéro,* il y a trois ans à peine. En 1953, on était arrivé à 120 catéchumènes et 550 baptisés. En 1954, le nombre des baptisés fut de 1.153, celui des catéchumènes, de 2.110. En 1955, 4.113 chrétiens, 16.667 catéchumènes. En 1956, on débuta avec 10.426 baptisés. En trois mois, ce nombre est passé à 12.839. Le nombre des catéchistes, dans le même temps, s'est élevé de 144 à 226. On avait 4 stations en 1953, 23 en 1954, 134 en 1955, et au 1er juillet 1956, on en comptait 261. On peut dire que le nombre des adeptes solides et convaincus est d'ores et déjà de 40.000.

« A s'en tenir strictement à la population aborigène vivant sur notre territoire, écrit l'évêque, nous ne sommes pas très loin d'avoir atteint les 50 %... la moitié. »

Quant aux autres, si les moyens d'évangélisation et les ressources financières ne manquaient pas, on les aurait tous « et cela en moins de temps encore qu'il n'en a fallu pour avoir la première moitié. »

N'est-ce pas admirable ? Quel sera le bienfaiteur généreux et intelligent qui viendra au secours de cette mission en si rapide croissance ?

Ce qui manque, ce sont les églises. Les chrétiens, on ne sait déjà pas où les mettre. Sans doute, on a eu recours à des chapelles provisoires. Mais cette solution se révèle insuffisante et précaire. Aux chapelles, il est temps de substituer les églises proprement dites, si modestes soient-elles. Chaque construction d'église, du reste, fait faire un bond en avant au nombre des catéchumènes et des conversions. Où il n'y a pas d'église, la chapelle est devenue tout de suite trop étroite et les païens hésitent à y venir faute d'y trouver une place. Sur 261 stations, il n'y en a que 36, jusqu'à présent, qui ont la fierté de posséder une église. Chaque inauguration a été une fête inénarrable, à laquelle prenaient part toutes les autorités locales, police, école, mairie, voire préfecture, comme ce fut le cas récemment.

« Trente-six églises par conséquent, qui ont surgi de terre ici en moins de trois ans, et qui, sans parler des autres édifices, résidences et jardins d'enfants, venant s'ajouter aux 48 chapelles antérieures, portent à 84 le nombre des localités désormais pourvues d'un local, d'un lieu de réunion plus ou moins grand, plus ou moins beau, mais, aux heures d'affluence, toujours plein à craquer. »

Seulement 84 sur 261 stations, cela signifie encore un large écart. Il faudrait, de toute urgence, une bonne centaine d'églises ! Il ne s'agit pas certes d'avoir « la maladie de la pierre », c'est le bien des âmes et, pourrait-on dire, c'est l'action prodigieuse de l'Esprit-Saint, en ce lieu naguère délaissé et inconnu, qui exerce sa pression irrésistible.

Nous sommes heureux de faire écho à l'appel passionné des missionnaires de Hwalien. Il y a là-bas des foules qui « veulent » avoir une religion, qui « veulent » savoir ce qu'enseigne la nôtre, et qui, dès qu'elles la connaissent, n'en « veulent » plus d'autre qu'elle ! Puissent ces foules avides et impétueuses recevoir ce qu'elles désirent avec une si émouvante avidité !

II

Le paganisme africain

On ne nous parle pas des idées religieuses des habitants de Hwalien. Elles doivent être assez mélangées, car d'après le *Bulletin de la Société des Missions étrangères de Paris*, de juillet 1956, il y a, parmi les convertis de Hwalien, un bon nombre de Chinois réfugiés du continent. La persécution communiste a pu être pour eux le prélude d'une soif du christianisme.

Mais, avec les *Annales spiritaines* d'août-septembre 1956, nous passons en Afrique. Là aussi des conversions massives s'opèrent, à un rythme accéléré. Mais ce n'est pas d'elles que nous entretient le P. J. Bouchard. Il décrit pour nous le *Paganisme africain*.

Si l'on parle plus volontiers, parmi les obstacles qui s'opposent au christianisme montant, de l'islam, du communisme, du laïcisme, cela ne doit pas donner à croire que le paganisme primitif ait disparu. Même quand il disparaît, il continue à imprégner fortement et l'islam et le communisme et le laïcisme lui-même, chez ceux qu'on nomme les « évolués ».

En quoi consiste donc ce *paganisme ?* Il est difficile à nommer — animisme, fétichisme ? — et plus difficile encore à définir. C'est une religion qui confine de toutes parts à la magie, à la sorcellerie, à la superstition. C'est donc quelque chose d'inconsistant, de flottant, et cependant, c'est quelque chose de très ancré dans les esprits.

« Ce qui est certain, c'est que l'Africain est foncièrement religieux. »

Il l'est en ce sens que, pour lui, les êtres et les choses baignent dans l'invisible, dans le surnaturel. Mais quelles croyances positives peut-on dégager de cette religiosité intense ?

— 1° *La croyance en Dieu.* Aucun doute sur ce point. On n'a pas trouvé de population africaine qui ne mette au sommet de toutes choses, l'Etre suprême, Dieu, et non pas une Force, une Energie aveugle et impersonnelle, mais bien un Etre ayant vie et conscience, un Etre pensant et agissant, un Etre de qui tout procède, et de qui tout dépend. Cet Etre est comme le Yahweh de la Bible. Il vit avec les hommes, leur commande, leur parle, les régit et reçoit leurs hommages. Il n'est cependant pas un être humain et ne l'a jamais été. Il n'a pas de corps, il est à la fois omniprésent et insaisissable. Il est le constructeur de toutes choses, encore que l'on ne se pose pas, à son sujet, la question de savoir s'il a tout tiré du néant, ou seulement tout fabriqué à partir d'une matière primitive. Ce qui est sûr c'est qu'il est éternel, et qu'il est le maître de la vie et de la mort *naturelle.* — Nous disons bien : *naturelle,* car la mort accidentelle ne peut venir d'un être bon comme lui.

A ce Dieu, on offre des prières et un culte, invocations, offrandes de prémices, sacrifices. Culte variable selon les tribus, mais partout visible, bien que très réduit. Le culte s'adresse plus souvent aux esprits. Il semble que ce soit *par sincérité* que le noir s'adresse moins souvent à Dieu, mais c'est avec Lui que la prière prend sa forme la plus dépouillée, la plus haute, on serait tenté de dire la plus mystique.

C'est vers *les esprits* que la pensée religieuse se tourne le plus souvent, parce que c'est la vie quotidienne qui l'exige.

— 2° *Le culte des esprits.* Les esprits tiennent une place énorme dans la pensée et la religion des noirs. Il y en a de trois sortes : les esprits qui ne sont pas liés à la nature et circulent librement à la manière de nos anges et démons. Ils sont, eux aussi, ou bons ou mauvais, bienfaisants ou malfaisants. C'est cet aspect de la religion des noirs qui mérite le nom d'*animisme.* Il y a en outre des esprits liés à la nature, soit aux astres, aux plantes, aux animaux, à telle montagne, à tel arbre, etc. C'est une sorte de culte des morts, qui a de grandes analogies avec le culte des esprits, mais qui pourrait s'appeler le *mânisme.* Ces trois noms : *animisme, naturisme, mânisme* désignent des choses voisines les unes des autres, mais des choses, qui, tout en tenant une place importante dans la mentalité religieuse des noirs, ne sont pas du tout confondues avec le culte de la Divinité proprement dite.

Il est clair toutefois qu'on ne rencontre pas dans la mentalité religieuse des noirs des distinctions nettes, des dogmes précis et arrêtés. Tout y semble, au contraire, confus et flottant. La superstition est mélangée à la religion, la magie blanche est voisine de la magie noire. On ne sait pas bien quel nom donner aux ministres de cette religion païenne des noirs. Il faudrait distinguer le *prêtre,* qui préside aux actes religieux proprement dits, et qui est souvent le *père de famille,* — le *féticheur,* qui est attaché au culte d'un esprit représenté par un fétiche, ou qui possède des fétiches, qui lui permettent d'agir, selon les cas, en *devin,* en *guérisseur* ou en *sorcier.* Ces derniers sont aussi de deux sortes, les bons et les mauvais, selon l'usage qu'ils font de leurs pouvoirs. Les mauvais sorciers sont redoutés mais détestés et périodiquement il se fait dans les tribus une « chasse aux sorciers », au cours de laquelle les bons paient pour les mauvais.

C'est le plus souvent par les superstitions, que les étrangers sont mis en contact avec la religion des noirs, ce qui a pour résultat de voiler à leurs yeux les éléments valables de cette religion. Et tout le monde est d'accord que le vrai fond monothéiste des noirs, parce qu'il ne subsistait que par des traditions à la fois fermes et vagues, fermes dans leur fondement et vagues dans leurs formes et leurs explications, a été depuis bien longtemps contaminé par la sorcellerie et la magie.

En ce qui regarde cette dernière, la plupart des sorciers noirs ne dépassent pas ce qu'on nomme la *magie blanche,* c'est-à-dire qu'ils ont des recettes, des procédés, des rites purement naturels, mais

dont ils tirent, grâce à leur aplomb et à la naïveté de leurs clients, des effets extraordinaires.

Pousse-t-on parfois jusqu'à la *magie noire ?* En d'autres termes, certains sorciers ont-ils des relations établies avec des esprits supérieurs qui leur communiquent des pouvoirs surhumains ? Les noirs en sont convaincus. Certains sorciers se donnent comme possédant de tels pouvoirs et se disent capables d'opérer des prodiges, de lire les pensées, de révéler l'avenir, de jouir du don de bilocation, de se rendre invisibles ou invulnérables, de se changer en animaux, d'agir à distance, etc.

Nul ne saurait douter qu'il puisse y avoir de vrais cas de possession diabolique. Mais il faut éviter de les confondre avec certaines maladies nerveuses, ou avec les effets enivrants de certains breuvages, de certaines musiques, danses ou fumeries, qui provoquent chez les noirs des « transes » extraordinaires.

Ici encore, il est souvent difficile de porter un jugement sûr. De même que la superstition se mêle à la religion, de même le « satanisme » se mêle à la perversion naturelle, et il n'est pas toujours facile de distinguer l'un de l'autre.

La revue « *Pères blancs* » (n° 112, p. 11), sous la signature du P. Larregain, a publié le fait suivant, qu'un conférencier missionnaire a plus d'une fois rapporté récemment devant de nombreux auditoires.

La scène se passe au village de Bono, à 120 km au nord de la boucle de la Volta. En approchant de ce village, le missionnaire aperçoit une vingtaine de jeunes filles, courbées en deux, et rasant le sol, comme pour prendre leur vol, toutes les yeux hagards, l'écume à la bouche, poussant des hurlements et criant : *Souba ! Souba !* ce qui veut dire : *Sorcier ! Sorcier !* A un moment, quatre des jeunes filles sautent, sans effort apparent, sur une terrasse haute de 3 mètres, y exécutent une danse désordonnée, puis se jettent dans le vide. En touchant le sol, elles exécutent un saut périlleux, puis roulent sur elles-mêmes comme une roue, au moins sur 30 mètres, et en soulevant la poussière. Brusquement elles s'arrêtent, se regardent comme hébétées et se dispersent sans mot dire. Et elles ne se souviennent plus de rien.

Le missionnaire a reconnu parmi elles plusieurs catchumènes. Il apprend que tout cela est attribué à un certain Kalfara, qui, par un sacrifice, a voué sa fille à un fétiche particulièrement redouté : le *Djian*. Le Père alla donc trouver Kalfara, pour lui faire des représentations. Pour toute réponse, le féticheur se tourna vers sa fille et lui fit signe de la tête. La fille fit entendre deux petits cris à peine perceptibles ; aussitôt, le pandémonium décrit plus haut recommença. Le Père réunit alors les jeunes filles qui étaient catéchumènes, les aspergea d'eau bénite, récita sur elles quelques exorcismes et leur remit une « médaille miraculeuse ». A partir de ce moment, toutes ces jeunes filles résistèrent à l'envoûtement du *Djian* et celui-ci cessa bientôt de se manifester. On comprend que le P. Larregain ait intitulé son article : *La Magie noire devant la Médaille miraculeuse.* Le missionnaire qui a été témoin des faits ne doute pas qu'il y ait eu là un cas très net de « satanisme », mais que « Satan » y fut vaincu par la Vierge Marie. Le P. Bouchaud, dont nous résumons l'article, rapporte ce fait comme un « cas troublant ». C'est le moins qu'on puisse dire.

Tous les éléments suspects de la religion des noirs trouvent un milieu de choix dans les « sociétés secrètes », qui sont étonnamment nombreuses en Afrique. De même que chez nous, tout ce qui est en marge de la religion catholique ou des grandes religions organisées : protestantisme et judaïsme, s'épanouit en sectes plus ou moins mystérieuses, de même en Afrique, il existe une quantité de groupements, dont tout le monde connaît l'existence, mais dont le recrutement est secret et dont le fonctionnement est entouré d'ombre. Ces sociétés ne réunissent que des hommes mûrs, en petit nombre, mais toujours des notables. Les assemblées sont secrètes et sévèrement contrôlées. Parfois, ce ne sont que des comités de vigilance pour le maintien des traditions ancestrales, mais le plus souvent, ce sont de véritables gangs de malfaiteurs qui exploitent la crédulité publique et règnent par la terreur. C'est à de telles sociétés qu'il faut imputer les assassinats commis par les « hommes-panthères », ou les « hommes-caïmans », les repas anthropophagiques, les crimes rituels, etc. On entre dans ces sociétés par des initiations progressives, des tatouages, des jeûnes et ablutions, des scènes d'ivresse et de danses forcenées avec masques et déguisements, des sacrifices sanglants, tout cela exécuté la nuit, dans des lieux écartés, comme les « sabbats » de nos sorcières médiévales.

Concluons avec le P. Bouchaud, dont l'article, très documenté, est particulièrement attachant, que l'Africain noir est un être profondément religieux, mais qu'il s'agit de tourner vers la seule véritable religion qui puisse le délivrer de ses superstitions et satisfaire à son besoin si profondément humain de contact avec Dieu.

III

La Physique moderne en U.R.S.S.

C'est dans la revue américaine *Scientific American* d'août 1956, que nous trouvons un article intitulé : « *La Physique en U.R.S.S.* », qui est une interview de deux physiciens américains, Robert E. Marshak et Robert R. Wilson, invités récemment à des réunions de savants en Russie et qui ont pu visiter les laboratoires de physique de ce pays. L'invitation leur était arrivée, à eux et à une dizaine d'autres savants américains, en février dernier. Au total, il se trouva 14 physiciens américains, spécialisés dans la physique nucléaire, pour se rendre en Russie, en compagnie d'autres savants de divers pays. Leur séjour dura du 13 au 28 mai 1956. A la suite du Congrès tenu à Moscou, ils furent invités à visiter les principaux laboratoires de physique nucléaire dans la région de Moscou et diverses usines d'énergie atomique. Plusieurs d'entre eux purent aller à Léningrad, Kharkov et Kiev, pour y visiter les laboratoires de même nature, ainsi qu'une station d'études des rayons cosmiques, en Arménie soviétique.

« Selon toute apparence, les savants étrangers furent admis à voir librement tout ce qu'il y avait d'intéressant pour eux, en ce qui concerne la physique de haute énergie en pays soviétique. »

Marshak et Wilson, dont on nous livre les impressions, avaient fait le voyage dans le même avion. Ils se virent accueillis, à deux heures du matin, à l'aéroport de Vnukovo, à 30 km de Moscou, par une délégation des savants les plus réputés de Russie, comprenant notamment L. D. Landau et I. E. Tamm, les plus notables physiciens de Russie, et V. I. Veksler, co-inventeur du synchroton, qu'on appelle là-bas le « phasotron ». On sait qu'il s'agit d'appareils « briseurs d'atomes ». Les savants étrangers furent assistés d'interprètes qui leur servaient aussi de guides et de secrétaires sociaux. Ils furent entretenus aux frais de l'Etat, admis avec billets de faveur dans les théâtres, transportés partout où ils voulaient aller gratuitement, en un mot traités avec une générosité incroyable, comme des invités de marque à qui on ne refuse rien. Leurs relations avec les savants russes furent immédiatement cordiales et faciles. Leurs conversations ne se bornaient pas à des sujets scientifiques, mais abordaient toutes sortes de sujets avec une liberté totale et une franchise évidente.

Mais tout cela ne regarde que les formes extérieures. C'est le fond des choses qui nous intéresse. Ce qui a le plus frappé Marshak et Wilson, c'est le caractère d'*urgence* qui est donné, en Russie, aux recherches atomiques. Les savants y sont excités avec le même esprit que cela se produisit en Amérique, alors qu'il s'agissait de construire la première bombe pour mettre fin à la guerre. Comme alors, en Russie actuellement, il s'agit avant tout de faire vite. On n'épargne rien. Il existe entre les laboratoires une émulation incroyable. C'est à qui arrivera le plus vite à des découvertes ou à des réalisations sensationnelles. Quand on demanda à A. N. Nesmeyanov, président de l'Académie soviétique des Sciences, pourquoi il poussait si fort à la construction des « accélérateurs » — c'est-à-dire des « briseurs d'atomes » — il répondit : « Nous devons cela aux Américains ». Le plus puissant des accélérateurs russes est actuellement le synchrocyclotron de 680 millions d'électro-volts. En le visitant, les physiciens américains furent surpris de voir que ses bobines de cuivre étaient réfrigérées à l'air, et non par liquide, ce qui conduit à une usure du cuivre atteignant 800 tonnes de ce précieux métal. Les savants russes expliquèrent qu'ils avaient adopté ce système, pour gagner neuf mois dans la construction de l'appareil. Il s'agissait avant tout non d'économiser, mais de faire vite !

Le congrès de Moscou compta environ 900 membres. Tous les rapports furent traduits en anglais. De vigoureuses discussions suivaient chaque rapport. De jeunes savants ne se privèrent pas de critiquer librement ce qu'ils regardaient comme des erreurs commises par leurs aînés parmi les plus illustres. Après chaque séance, le rapporteur était assailli par des douzaines de questionneurs russes, qui se montraient supérieurement au courant des questions traitées. En certains cas, ils se montraient mieux informés de la littérature américaine du sujet que les Américains eux-mêmes !

Les visiteurs furent fortement impressionnés par l'équipement soviétique dans la recherche nucléaire. Il existe déjà 4 accélérateurs atteignant ou dépassant 100 millions l'électron-volts. Les deux plus importants, sont celui de 680 millions à Bolshoya Volga, sous la direction de M. G. Mescheryakov, et celui de 240, au laboratoire de Velksler. Mais la Russie vise à faire beaucoup mieux. Velksler est en train de construire un « proton-synchroton », qui aura une puissance de 10 milliards d'électron-volts et qui sera, au moins durant quelques années le plus puissant de l'univers. — En Amérique, actuellement, on en est à 6 milliards d'électron-volts.

Nous sommes en face d'une course aux « bévatrons ». L'Organisation européenne pour la recherche nucléaire aura 25 bévatrons en 1960, mais la Russie compte en avoir 50 à la même date, ou deux ans après au plus tard. En outre, les Russes construisent des cyclotrons moyens, en série, et le travail qui demande trois ans ou plus en Amérique est exécuté en moins d'un an chez eux ! Le développement de l'énergie nucléaire, pour emploi pacifique, se fait en Russie à un rythme rapide. On peut dire que bientôt ce sera un grand peuple doté d'une grande masse d'énergie.

Les Russes ont transformé leur laboratoire de Bolshoya Volga, qui se trouve à environ 130 km au nord de Moscou, sur la Volga, en centre international de recherche nucléaire pour les pays communistes. Dix pays y sont rattachés. Le directeur du laboratoire est D. I. Blokhintsev.

Jusqu'à présent, les Russes n'ont pas atteint le niveau que l'on peut constater en Amérique, ni même en Grande-Bretagne, mais leurs réalisations n'en sont pas moins remarquables. Il existe visiblement une étroite collaboration entre les physiciens et les ingénieurs. Au Congrès de Moscou, des sujets qui ne sont encore aux U.S.A. que dans le domaine des laboratoires, c'est-à-dire des savants spécialisés, ont été traités par des ingénieurs russes. L'ingénieur jouit en Russie, semble-t-il, de plus de prestige et reçoit de plus hauts salaires, dans le domaine de la recherche nucléaire que dans l'industrie courante.

L'article que nous analysons entre ici dans des détails techniques, difficiles, difficiles à suivre pour des non-initiés, et il suffira de dire que la recherche soviétique se porte surtout sur la force inconnue qui accorde les uns aux autres les neutrons et les protons pour former ensemble le noyau de l'atome. Cette force a reçu le nom de *nucléon*.

En U.R.S.S. on l'étudie de deux manières, par bombardement de nucléons par nucléons et par bordement de nucléons par des pi-mésons, appelés aussi *pions*. C'est cette seconde méthode qui semble donner les plus riches résultats. On en vient à cette conclusion que les protons et les neutrons possèdent une structure interne, qui leur permet de passer par des « états » différents : états d'excitation et états de dépression.

Arrêtons ici ces indications obscures. Les physiciens revenus de Russie estiment qu'il n'y a pas lieu de faire de la science un champ de rivalité, mais bien plutôt un champ d'émulation mutuelle, dans le but d'éclaircir les problèmes qui ne cessent de naître sous les pas des chercheurs, et de doter l'humanité de sources d'énergie dont elle aura bientôt le plus pressant besoin. Chez les Russes, on discerne l'ambition de se mettre à la tête

des autres pays du monde, ambition assez enfantine en soi, mais il ne semble pas que leurs recherches tendent à un but précis, ni militaire, ni industriel, mais seulement à la curiosité scientifique, au plaisir et à l'orgueil de savoir et de découvrir.

L'atome n'a pas fini de mettre aux prises les savants entre eux.

IV

La date du Décret de Gratien

Dans la *Revue d'Histoire ecclésiastique*, vol. LI, n° 2-3 de 1956, c'est M. G. Fransen, qui traite de la date du *Décret de Gratien*.

Il rapporte sur ce point et discute l'opinion d'un spécialiste, M. Adam Vetulani, savant polonais. D'après ce dernier, « le Décret aurait été composé au début du XII^e siècle et lancé dans le public vers 1120 ». Cela modifie quelque peu les dates admises jusqu'ici. Sans doute on ignore la date de la naissance et aussi celle de la mort de Gratien, que l'on considère comme « le Père du Droit canonique ». Tout ce qu'on sait ou croit savoir, c'est qu'il vécut au monastère des SS. Nabor et Félix à Bologne, qu'il enseigna dans cette ville et qu'il y composa son recueil de canons, appelé *Décret*. On croyait que la composition du Décret se situait entre 1140 et 1150. La tradition bolognaise, inscrite dans une épigraphe en son honneur, dans la basilique de S. Pétronius de Bologne, donne la date de 1151.

Mais pour reporter la composition du *Décret* au moins 30 ans plus tôt, M. Vetulani est obligé de considérer comme des interpolations ultérieures certains textes que l'on trouve dans le *Décret* et en particulier les décisions du pape Innocent II et du concile du Latran, en 1139. De même, certains textes venant du Droit romain. D'après Vetulani, Gratien aurait primitivement voulu faire un recueil ne contenant que des textes canoniques, à l'exclusion des fragments du droit romain. Et cela nous reportait au temps du concordat de Sutri, en 1111, époque passagère, où la papauté voulait séparer entièrement l'Eglise de tout appui et de tout privilège de l'Etat.

Mais M. Fransen n'admet pas cette conclusion. Sans entrer ici dans le détail de sa démonstration, qui exige des comparaisons minutieuses de textes, nous irons tout droit à la date que nous cherchons. M. Fransen estime d'abord que les canons du premier Concile du Latran, en 1123, sont tellement « inviscérés » dans l'œuvre même de Gratien, qu'il est difficile d'admettre pour eux une interpolation. L'examen des manuscrits originaux et leur confrontation a conduit A. Gaudenzi, en 1909, à admettre la date de 1140. Les arguments de Vetulani n'ont pas ébranlé cette opinion. Les variantes qui existent entre les manuscrits peuvent s'expliquer sans trop de peine. Il faut bien se rappeler que la publication d'un ouvrage de cette nature ne revêtait pas, à cette époque, un caractère aussi définitif, du premier coup, qu'il le ferait de nos jours. Un recueil comme le *Decretum* a demandé des années de formation. Il n'est pas étonnant dès lors que certains raccords y apparaissent comme un peu gauches. C'est le cas des canons du III^e Concile du Latran, en 1139. Justement, si l'on admet qu'à cette date le recueil était à peu près terminé et qu'on y a ajouté les canons de 1139, *in extremis*, on comprend sans peine que le raccord soit maladroitement opéré. Mais cela conduit à dater la publication de l'ensemble vers 1140, comme il était admis jusque-là.

Quant à l'idée soutenue par Vetulani, selon laquelle, Gratien aurait voulu construire une « collection-programme », destinée à soutenir le point de vue passager de la Curie romaine et les idées réformatrices du Saint-Siège au moment du Concordat de Sutri — 4 février 1111 — M. Fransen la juge peu satisfaisante.

Rappelons que l'on était en pleine *Guerre des Investitures*. Le Saint-Siège luttait contre les prétentions de l'empereur Henri V, lequel s'attribuait le droit d'investir les évêques par la crosse et l'anneau. Le pape Pascal II, par le Concordat de Sutri, avait renoncé, pour l'épiscopat aux fiefs attachés aux évêchés allemands. Il estimait que les évêques devaient être élus canoniquement par les chanoines du lieu, et qu'ils ne devaient vivre que de leurs biens patrimoniaux et des aumônes des fidèles. C'était, bien longtemps d'avance, établir le régime qui existe en France et en beaucoup d'autres pays, où le clergé ne vit que du Denier du culte. A cette date pourtant cette solution parut impraticable, en fait. Or, depuis le début du XII^e siècle, par l'influence du grand canoniste, Yves de Chartres, une solution plus nuancée avait été adoptée dans les affaires religieuses d'Angleterre et de France : investiture par la crosse et l'anneau entièrement soustraite au prince, investiture du fief ou des *regalia*, par le sceptre, accordée au prince, dans les six mois qui suivraient l'accession de l'évêque à son siège. C'est ce que le pape Calixte II devait faire prévaloir au Concordat de Worms, le 23 septembre 1122.

Vetulani argumente contre la date communément admise pour le *Decretum*, de l'absence dans ce recueil des décrétales des successeurs de Pascal II. Mais cette absence est compensée par la présence des décrets du Concile du Latran, de 1123, qui confirment le Concordat de Worms de 1122.

On nous dit : ces décrets ont été introduits après coup. C'est possible, mais qu'est-ce que cela prouve ? Tout simplement que Gratien a mis du du temps à composer son recueil. N'oublions pas que ce recueil était une vaste compilation, comprenant 3.458 textes ; une telle compilation, qui dut son prestige unique précisément à son importance documentaire, n'a pu être faite en un jour. Comme le dit très bien M. Fransen, il faut distinguer, « jusqu'à preuve du contraire... les remaniements subis par l'œuvre en projet de ceux qu'elle a subis après sa diffusion. »

Gratien a travaillé sûrement une bonne partie de sa vie à son recueil. S'il est difficile d'admettre qu'il l'a commencé dès 1105, il est possible d'admettre plusieurs stades rédactionnels, et même tout un travail de complément, après « l'édition ». Jusqu'à ce que tous les manuscrits du *Décret* aient été confrontés, étudiés, approfondis, critiquement, on est réduit à des conjectures.

M. Fransen n'en conclut pas moins qu'il faut savoir gré à M. Vetulani de mettre sur le tapis cette question de la composition du *Decretum* et

de formuler des hypothèses qui forcent les spécialistes à prendre position, et à approfondir un problème jusqu'à présent non définitivement résolu.

On retiendra qu'il y a eu manifestement des additions, des interpolations postérieures à la publication par Gratien de son recueil. Mais on ne peut, pour l'instant, dire quelles furent ces additions ni par qui elles furent faites. Gratien lui-même a dû retoucher sans cesse son œuvre avant de la publier, peut-être même encore après l'avoir publiée. Ce qu'il a fait et ce que ses disciples ont fait ensuite, voilà ce qu'il faudrait pouvoir préciser. Seule la tradition manuscrite étudiée à fond pourra nous éclairer sur ce point. En attendant, restons-en à la date de 1140, pour la première « édition » du *Decretum.*

V

Hitler fût-il atteint de paralysie progressive ?

Qu'un homme comme Hitler ait pu s'imposer à un grand peuple, créer une dictature formidable, faire trembler le monde, c'est l'une des plus étonnantes énigmes et aussi l'une des hontes de notre siècle si fier de lui-même. — Et l'on pourrait en dire autant d'un Staline. — Mais si l'on nous prouve que Hitler était un malade, un anormal, un déchet d'humanité, la honte est encore bien plus grande.

La question que nous posons ici a été formulée par le Dr Félix Kersten, dans le *Miroir de l'Histoire* de juin 1956. En exergue l'auteur de l'article a mis ces mots significatifs : « Le sort de l'Allemagne dépendit d'un malade ». Le Dr Kersten était un médecin finlandais, appelé dès 1939 auprès de Himmler, qui souffrait de cruelles crampes d'estomac. Sur promesse du secret, Himmler lui communiqua un rapport récent sur la maladie du Führer. Ce rapport comportait 26 pages. On y rappelait qu'Hitler, jeune soldat, avait été gazé. Un traitement mal choisi, à l'hôpital de Pasewalk, avait fait craindre la perte de la vue. On avait décelé chez Hitler, alors jeune, des traces de syphilis ; on l'avait soigné, puis libéré comme guéri. Mais en 1937, divers accidents montrèrent que la syphilis poursuivait ses ravages.

« Au début de 1942, il devint évident que le Führer souffrait d'une paralysie générale progressive, dont il présentait tous les symptômes, excepté la fixité des pupilles et la difficulté de la parole. »

Là se terminait le rapport qui fut montré à Kersten, par Himmler.

Kersten se déclara incompétent, en l'espèce. Il causa cependant avec Himmler. Le Führer, demanda-t-il, reçoit-il des soins ? — Il en recevait. Le Dr Morell lui faisait des piqûres, pour tenter d'arrêter les progrès du mal et permettre à Hitler de continuer sa tâche. Kersten exprima ses doutes sur l'efficacité du remède. Bien sûr, répliqua Himmler, mais Morell est le seul qui ose donner un espoir. Au point où nous en sommes, nous ne pouvons nous passer du Führer, de son prestige, de son autorité. Nous sommes engagés dans une lutte sans merci.

— « La médecine, s'écriait Himmler, très excité, doit simplement tout essayer pour le maintenir. Je ne peux ni ne veux croire que tout soit fini et que l'esprit du Führer, qui a édifié quelque chose d'aussi énorme, soit maintenant éteint. Il y a toujours des moyens. Il arrive à tout instant que la science ait dit : « Plus d'espoir » et que le malade guérisse ; que la nature soit plus forte que les verdicts et demeure victorieuse. Quand je pense que le Führer nous a été envoyé par la Providence (*sic* !), je ne peux pas croire qu'il n'y a pas quelque moyen de le sauver des suites d'une infection syphilitique ! Et voilà Morell déclarant qu'il peut l'aider. Les résultats ne sont pas contre lui. Après une piqûre, le Führer est d'une clarté d'esprit, d'une logique, d'une fraîcheur de pensée... telles qu'en ses meilleurs moments d'autrefois. Alors, dites-moi donc, M. Kersten, que feriez-vous ? »

Sans attendre la réponse, Himmler déclara qu'on ne pouvait envoyer Hitler en clinique pour grands nerveux, sans porter au moral allemand un coup mortel. Il fallait, à tout prix, gagner la guerre, après seulement on verrait et on aviserait ! Ce qui importait ce n'était pas tant la santé d'Hitler, mais la réalisation de son œuvre : le Grand-Empire allemand s'étendant de l'Oural à la mer du Nord.

Kersten apprit peu après que le secret de la maladie d'Hitler n'était connu que d'un très petit nombre de personnes : Himmler, Bormann, peut-être Göring, le médecin Brandt, et personne autre. Cette maladie était le plus grand secret de l'Etat.

Le 19 décembre 1942, Kersten reprit la conversation sur ce sujet avec Himmler, et lui fit comprendre l'extrême gravité du mal, comportant pour le peuple allemand le plus extrême danger. On devine que l'idée de derrière la tête de Kersten était d'insinuer la nécessité d'arrêter la guerre. Il décrivit donc les effets inévitables de l'évolution de la maladie, que les piqûres de Morell ne pouvaient arrêter. Il mit Himmler en face de ses responsabilités : il ne pouvait continuer à regarder comme son chef un homme malade, dont les décisions pouvaient, sous l'effet de la maladie, peser sur le destin de millions d'hommes.

« J'ai bien réfléchi à tout cela, répondit Himmler, en simple logique, vous avez sûrement raison, mais en fait la situation est tout autre. Je vous ai dit hier, déjà, que si le Führer nous manque, nous perdons la guerre. Vous savez bien qu'on ne peut pas changer les chevaux au milieu du gué, en traversant un torrent furieux. La secousse serait insupportable pour notre peuple. »

Kersten objecta qu'il devait y avoir dans le testament d'Hitler une clause lui donnant un successeur. Il n'y avait qu'à faire jouer cette clause. Ce serait le rôle du ministre de la Propagande de préparer le peuple à cette occasion très normale. Mais justement, observa Himmler, le testament parle seulement du cas où le Führer mourrait, non de celui où il serait malade.

« Les pires difficultés s'éveilleraient immédiatement entre la Wehrmacht et le Parti, pour choisir le successeur, et amèneraient un effondrement complet à l'intérieur. »

Au surplus, soigner un malade comme Hitler était chose malaisée. On ne pouvait l'écarter sur un simple diagnostic. Pour donner à ce diagnostic force majeure, il faudrait le soumettre à un contrôle médical qu'il n'accepterait pas. Himmler ne se croyait ni l'autorité suffisante ni le droit d'éloigner un si grand homme du pouvoir. Ce serait « causer au peuple allemand un tort à jamais irréparable » !

Kersten insista encore sur le péril encouru. Himmler, lui, voulait se raccrocher à l'espoir que le corps, chez Hitler, grâce à son régime végétarien, aurait éliminé les toxines et que les symptômes notés chez lui ne seraient que des signes de fatigue bien compréhensible, avec le travail surhumain effectué par lui, et non ceux de la paralysie générale, dont parlait le rapport. Causant ensuite de tout cela avec Brandt, le médecin d'Hitler, Kersten acquit la conviction que Himmler n'avait pas l'autorité nécessaire pour surveiller les événements et encore moins pour imposer une solution. Il y avait, entre lui et Hitler, Bormann, et on ne pouvait rien faire sans lui.

Le 4 février 1943, Kersten est questionné discrètement par le général Berger, chef du bureau central des SS. Le général, évidemment mis au courant par Himmler, voulait savoir si l'on disait à l'étranger qu'Hitler était menacé de paralysie générale. Berger, lui, ne pouvait croire à une chose semblable. Il avait vu bien souvent, chez ses hommes, des cas de syphilis et savait comment évolue une telle maladie. Or, il déclara qu'il n'avait jamais vu chez Hitler aucun symptôme d'une évolution de ce genre. « Peut-être, disait-il, l'empoisonnement par les gaz avait-il fait réapparaître une maladie de nature syphilitique héritée de quelque ancêtre. Quoi qu'il en soit, il était fort risqué d'affirmer qu'une maladie syphilitique existait chez Hitler. »

Kersten, très gêné par ces réflexions, se borna à répondre au général, qui le questionnait, que parler de tout cela était également fort dangereux : mieux valait donc se taire. D'ailleurs, put-il dire, sans faire allusion au fameux rapport secret, il n'avait, lui, jamais examiné Hitler médicalement. Il ne le connaissait même pas de près et ne pouvait absolument pas se prononcer sur son cas.

« Berger répliqua : « L'allusion de Himmler m'a donné beaucoup à penser. L'a-t-il faite avec intention ? Ou bien est-il tombé juste ?... Ou bien... »

Mais il ne termina pas sa phrase et se borna à conclure sur le ton le plus sérieux :

« Vous avez raison : un thème dangereux qui s'entoure de beaucoup de questions obscures. Taisons-nous, comme s'il n'avait été question de rien. »

Et là s'arrêtent les confidences du Dr Kersten, telles qu'il les a consignées dans son *Journal*. On voit qu'aucun sujet ne s'enveloppait d'autant de mystère que la maladie du dictateur. Le texte donné par le *Miroir de l'Histoire* et que nous venons de résumer a été traduit de l'allemand par M. Y. Méléra.

VI

Pourquoi la France est allée à Alger ?

C'est dans le même numéro du *Miroir de l'Histoire* que nous trouvons un article très intéressant sur les circonstances qui amenèrent la France à s'emparer d'Alger, en 1830. Il est signé Philippe d'Estailleur-Chanteraine, auteur d'un ouvrage important : *L'Afrique à la Croisée des Chemins*.

Le point de départ fut un incident presque stupide, mais qui tirait son importance de ce qu'il succédait à beaucoup d'autres : la goutte d'eau qui fait déborder le vase. Le 30 avril 1827, dans le « kiosque » de son palais, en haut de la Casbah d'Alger, le dey turc s'était laissé aller à traiter le consul de France d'une manière insultante. L'apostrophant violemment, il lui avait crié : « La France accorde à l'Angleterre tout ce qu'elle veut et à moi, rien... » Et il avait clos cet entretien agité en menaçant ou en frappant le consul, M. Duval, de son chasse-mouches. Puis, il l'avait mis grossièrement à la porte.

Cela faisait suite à des discussions d'intérêts, qui duraient depuis des livraisons de blés faites par des commerçants juifs de la Régence aux divers gouvernements français depuis 1789. Ce blé n'avait pas été payé. En 1801, les créanciers — les Bacri, d'Alger — avaient représenté leurs factures en les enflant, et en les donnant comme dettes envers le dey lui-même. Mais le gouvernement de Napoléon n'était pas de ceux qu'on bouscule impunément. Alger n'insista pas. Après la chute de l'Empire, les pourparlers reprirent. En 1819, une commission française réduisit les 24 millions réclamés à 7, payables en 12 versements sous déduction toutefois des hypothèques. Les Bacri avaient des hommes de paille qui présentèrent des créances privilégiées. Le dey qui n'y avait vu que du feu s'irrita de voir s'échapper la part de bénéfices qu'il avait escomptés dans ces opérations. Il s'en prit d'abord aux astucieux Israélites d'Alger, puis à la France. Pour se venger il prêta son appui actif aux pirateries qui, depuis le haut Moyen Age, avaient été le trait caractéristique des corsaires « barbaresques ». La France ne pouvait plus se laisser défier par le petit despote algérien. L'arrogance déployée envers M. Duval, en 1827, posa au gouvernement français un grave problème. La question fut débattue au Conseil du 14 octobre 1827. La réunion fut orageuse. Les ministres étaient divisés : partisans de l'action directe, — ou de la négociation — ou de l'immobilisme se heurtèrent vivement. Ce fut le marquis de Clermont-Tonnerre ministre de la Guerre, qui proposa avec force le projet d'intervention armée. Il ne s'agissait aucunement d'une conquête, mais d'une opération de police, destinée à mettre fin aux exactions et pillages des « Barbaresques ».

« Il ne s'agit plus, dit-il, d'une discussion financière. C'est l'incroyable impunité du pouvoir établi sur les Côtes barbaresques et dont Alger est le centre, qui est en jeu, alors que ce pouvoir encourage le banditisme, le pillage, l'esclavage dont son victimes beaucoup de Mahométans sans doute, mais aussi et à coup sûr, les puissances chrétiennes elles-mêmes. »

La majorité des ministres se montra hésitante. Le roi qui approuvait son ministre n'osa faire acte d'autorité. On s'en tint donc à des demi-mesures. Durant deux ans, la France organisa un blocus de la « Régence », c'est-à-dire de la zone côtière d'Alger. Cela n'empêchait pas les corsaires, souvent aidés par des marins européens, avides de bénéfices, de partir d'Oran ou de Bône, et d'aller ravager les côtes de Sicile, Sardaigne, Corse, parfois même des Baléares et de la Provence. On donnait de temps à autre de vertes leçons aux Algérois, mais un jour les chaloupes de la *Duchesse-de-Berry*, qui poursuivaient une felouque pirate, débarquèrent et se virent aussitôt entourées d'une foule hostile et furieuse. Tous les bles-

sés et prisonniers furent massacrés et leurs têtes promenées dans Alger. Le ministre des Affaires Etrangères, Portalis, ordonna à l'amiral de La Bretonnière d'aller trouver le dey et de lui proposer un accord. On ne lui demandait que de désavouer les crimes de droit commun et d'empêcher le terrorisme et les pillages. Hussein-Pacha ne vit dans cette démarche qu'un symptôme de faiblesse. Il se sentait soutenu, du reste, par le consul britannique, Saint-John. Avant de congédier l'Amiral, le dey lui fit visiter ses forts et lui dit sur un ton altier : « J'ai de la poudre et des canons ; puisqu'il n'y a pas moyen de s'entendre, vous pouvez vous retirer ; vous êtes venu sur la foi d'un sauf-conduit, je vous permets de vous retirer sous la même garantie »... Cela n'empêcha pas les batteries turques d'ouvrir le feu sur les frégates françaises, pendant qu'elles se retiraient.

C'en était trop. Partout les Français étaient menacés, les Européens se plaignaient d'incursions et de vols. Le sultan turc de Constantinople n'avait aucun pouvoir sur ces régions qui, théoriquement, lui appartenaient. Il fallait donc traiter l'Algérois en pays ennemi.

Le 3 août 1829, le prince de Polignac formait un nouveau ministère. On sait qu'il devait conduire la monarchie de Charles X à sa perte. Mais si Polignac se faisait de graves illusions en politique intérieure, on doit lui accorder une certaine intelligence de la politique extérieure. Sans doute, il avait mis en avant d'abord un projet impraticable : confier la répression du dey d'Alger au pacha d'Egypte, Méhémet-Ali, le lointain prédécesseur du colonel Nasser, non moins remuant et non moins ambitieux que lui. Finalement, Polignac décida d'agir directement. En janvier 1830, il donnait aux diplomates français accrédités dans les diverses Cours européennes les instructions suivantes :

« C'est principalement dans la vue d'offrir encore à l'Europe entière un gage des sentiments pacifiques et désintéressés qui l'animent, que le Roi est porté à se désister de toute invasion dans le Royaume d'Alger, si l'expédition de Méhémet-Ali peut l'affranchir de recourir à ce moyen... Une expédition qui doit effectuer l'abolition de la piraterie et de l'esclavage chrétien est éminemment européenne... Utilité générale, intérêt humain et européen, expédition commune, si les Puissances le veulent. »

Donc, rien de brutal, rien d'intéressé. Polignac propose même une « expédition commune », si l'on veut. L'Angleterre se déclara aussitôt *contre*. Mais notre ambassadeur, le duc de Laval, sut écarter avec beaucoup de hauteur courtoise les suggestions négatives du duc de Wellington. L'Europe, dans l'ensemble, se montra favorable. Le tsar déclara à notre ambassadeur, le duc de Mortemart :

« Il est temps que les intérêts étendus d'une seule nation — l'Angleterre — ne viennent plus mettre obstacle à des mesures d'ordre et de philanthropie qui intéressent tous les peuples civilisés. »

Le 7 février 1830, Charles X signait l'ordre de mobilisation des armées de terre et de mer. Mais le dey, se croyant sûr de ses appuis, accentua ses insolences et déprédations. Charles X ne se laisse arrêter ni par l'opposition parlementaire et journalistique à l'intérieur, ni par la mauvaise volonté des Anglais. A lord Stuart, ambassadeur à Paris, qui le harcèle, au nom de l'équilibre européen, il répond :

« Depuis 1815, vous avez conquis l'Afrique du sud, la moitié de l'Inde, 30 millions de sujets, et vous n'y perdez pas !.... »

Une autre fois, il se montre encore plus catégorique :

— « Monsieur l'ambassadeur, j'aime fort votre pays, mais tout ce que je peux faire pour lui, c'est de ne pas avoir écouté ce que je viens d'entendre !... »

L'expédition eut donc lieu. Le 14 juin, protégée par la flotte que commandait l'amiral Duperré, l'armée, sous les ordres de Bourmont, débarquait à Sidi Ferruch. Les Berbères, qui se souciaient assez peu des Turcs, leurs maîtres séculaires, lâchèrent pied après les engagements assez vifs de Torre-Chica et de Staouëli. Dès le 19 juin, les tribus arabes fléchissaient à leur tour. La dernière lutte se déroula autour du Fort de l'Empereur, à Alger, qui rappelait le souvenir d'un échec de Charles-Quint, en 1551, et elle fut très dure, mais la victoire resta aux Français (3 juillet). Le 5 juillet, après un suprême assaut, Bourmont faisait son entrée dans Alger et gagnait son bâton de maréchal.

Qu'allait faire la France ensuite ? Fier de sa victoire, le gouvernement royal se montra intransigeant à l'intérieur et fut balayé par la Révolution, dans les trois journées des 27, 28 et 29 juillet 1830, « les trois *Glorieuses* ». Il appartiendrait au gouvernement de Louis-Philippe de poursuivre l'action civilisatrice de la France en Algérie.

VII

Bugeaud, le Pacificateur

L'Algérie est, sous nos yeux, tellement d'actualité qu'il n'est pas étonnant que les revues en parlent beaucoup. Nous prenons donc, dans *Historia*, n° 116, l'article de Maurice Andrieux, sur « *Bugeaud, le Pacificateur* ». Avec lui, nous retrouvons l'histoire de notre action en Algérie, dix ans après la conquête d'Alger. Il fut nommé gouverneur d'Algérie, le 29 décembre 1840.

« Il rêva de faire de l'Algérie une province française, un prolongement de la métropole, une France d'outre-mer, conservant une sorte de vie autonome, et une physionomie distincte, mais faisant partie intégrante du royaume. »

En somme, tout juste ce que nous entendons maintenir. On peut voir en Bugeaud un précurseur des idées et des méthodes de Lyautey. Il entend faire leur part aux habitants du pays ; partout, il existe des « élites », dont il est nécessaire de gagner le concours, si l'on veut s'assurer l'adhésion des populations. Si les élites ne sont pas avec nous, elles seront contre. Bugeaud a donc conçu la politique suivante : 1° obtenir la soumission des tribus par l'action militaire conduite sans défaillance ; 2° après la soumission, se montrer très large, très généreux, envers les vaincus et satisfaire toutes leurs exigences légitimes.

— « Le roi, notre maître à tous, dira-t-il aux Arabes, veut que ses sujets arabes et kabyles soient aussi bien gouvernés et aussi heureux que les Français. C'est une

recommandation qu'il ne cesse de nous faire chaque fois qu'il nous comble d'honneur en nous écrivant. »

A vrai dire, il arrangeait un peu les choses : Louis-Philippe ne lui en avait jamais tant dit. Les idées de Bugeaud étaient même souvent jugées en France « curieuses » et « singulières ». Il corrigeait ou complétait hardiment, très souvent, les instructions qui lui venaient de France. Il était sans illusions, du reste. Il savait que l'affection réelle des Arabes ne pourrait être gagnée qu'après plusieurs générations. Mais il travailla à rendre l'occupation française tolérable, à faire disparaître l'esprit de révolte. Il employait pour cela « l'esprit de travail ».

— « Chaque Arabe qui s'enrichira, dit-il, deviendra notre partisan. C'est un ennemi de moins et un allié de plus... L'alcool a vaincu les Indiens, le commerce soumettra les Arabes. »

Son but immédiat sera donc de fixer les Arabes par la propriété :

— « On tient, dit-il, à sa maison, à ses arbres, à ses vergers, à ses prairies, et l'on est bien moins disposé à se jeter dans les aventures de l'insurrection. »

Il faut dire que Bugeaud, dans sa propriété de la Durantie, en Périgord, s'était beaucoup adonné à l'agriculture. Il avait acquis sur ce point une expérience rare pour son temps. Pour le choix des cultures et des méthodes, il ne cessera d'encourager les procédés qu'il avait employés lui-même. Ses proclamations ressembleront parfois à des discours de Comice agricole. Il donne des avis pratiques, plus que des théories.

« Comment organiser l'habitation et le jardin potager, les dates des semailles et des labours, le choix des instruments aratoires, la façon de tailler les arbres, de nourrir et d'élever le bétail, tout est expliqué, commenté : c'est un manuel complet de la vie rurale en Algérie. »

Il sait bien toutefois qu'on ne tient pas un peuple par le seul intérêt. Il s'attache donc à protéger la religion musulmane ; il va même assez loin, dans cette voie, et se montre peu favorable à l'action missionnaire catholique. Il dépasse le simple respect des croyances et semble être allé jusqu'à la sympathie. Les chefs arabes pourront lui dire en 1846 :

« Nous savons que tu protèges la religion, que tu veilles sur le pauvre, que tu as fait élever des mosquées, que tu as repeuplé les écoles de marabouts, que tu as cherché à faire le bien partout, enfin que tu as rendu de grands services dans ces pays, des services sans pareils jusqu'à ce jour, et pour lesquels tu ne seras pas surpassé dans l'avenir. En sorte que ton nom est dans toutes les bouches et prononcé à chaque instant. Si tu as sévi contre les enfants du péché, ta conduite a, pour nous, les meilleurs fruits ; c'est par de tels moyens qu'on fonde un Empire. »

Il est sûr que Bugeaud avait une prédilection pour les petits, les pauvres, tous les malheureux. Un jour, étant en train de se raser, il aperçoit un Européen en train de molester un Arabe, il se précipite dans la rue, les joues barbouillées de savon, et fait arrêter le coupable. Puis, il publie la note suivante :

— « J'ordonne à tous les officiers et fonctionnaires d'arrêter sur-le-champ et de conduire au poste le plus voisin, tout individu qui frappera les indigènes. »

Il pouvait dire aux Arabes, en toute sincérité :

« Nous vous aimons comme des frères et nous sommes affligés toutes les fois que nous sommes obligés de vous faire du mal. »

C'est ainsi qu'il devint pour les Arabes, le Bou Saad — le Père du bonheur — comme il était au bivouac « le père Bugeaud ». Mais il ne négligeait jamais l'action militaire. Son idéal était d'imiter les légionnaires romains, qui devenaient les premiers colons du pays conquis. A l'armée, il ne demande pas seulement de combattre. Il lui fait ouvrir des routes, construire des ponts, créer des villages, semer et récolter. Il ne cesse de dire et redire que les colons qui viendront en Algérie devront avoir l'esprit militaire, c'est-à-dire une discipline, une règle précise. Lui-même a toujours voulu mettre la main à la pâte, souvent il a posé sa tunique pour enseigner le meilleur moyen de battre le blé ou de creuser un sillon. Il exige de ses généraux et du duc d'Aumale lui-même la même assiduité. Le 22 avril 1843, il tance Saint-Arnaud, pour la mauvaise tenue des exploitations auprès de Milianah :

— « J'ai vu par moi-même, lui écrit-il, que le troupeau se promenait dans les vignes... Quant au foin, on ne va pas en tirer 50 quintaux. C'est un grand malheur.»

Il fut donc le « soldat-laboureur » et voulut que tous ses soldats l'imitassent. Il aimait à garder en Algérie, comme colons, les soldats libérables. Il réussit à organiser avec eux plusieurs villages. Mais il fallait marier les colons ainsi obtenus. Et comme il avait horreur des mariages mixtes, et de « cette confusion de Juifs, de Maltais, de Mahonais, d'Espagnols, d'Italiens, d'Allemands et de Français », il s'adressa au maire de Toulon, le général Beurmann, et le chargea de trouver dans les familles honnêtes ou les orphelinats, des filles modestes et laborieuses. En rechignant, le ministre de la Guerre accorda 20 primes de 500 francs pour ces mariages. Il y eut quelques mariages « au tambour », mais il fut impossible de poursuivre cet essai. Les colons cherchèrent désormais eux-mêmes leurs femmes dans leurs pays d'origine. Chose à noter : Bugeaud avait cru d'abord devoir faire une concession aux idées communautaires du P. Enfantin et de Fourrier. Il avait donc organisé des villages sur la base communautaire. Mais le travail se fit si mal qu'il fallut déchanter. Chaque colon communutaire comptait sur le voisin, pour faire le travail, et tout prenait alignement sur la partie la plus paresseuse du village. Et les soldats-colons firent remarquer à Bugeaud qu'une fois mariés ils seraient encore bien moins aptes à s'entendre. Il accepta donc de les désassocier et de faire à chacun son lot de terrain.

Finalement, Bugeaud ne put faire tout ce qu'il avait conçu. Il était âprement combattu en France et finit par démissionner, en 1847, Il laissait un exemple mémorable de grand organisateur et civilisateur.

VIII

Guerre aux moustiques

Si le moustique est l'un des plus infimes ennemis de l'homme, il est aussi l'un des plus désagréables. Et sa puissance d'agression est bien plus considérable qu'on ne pourrait croire.

« 10.000 moustiques pourraient saigner un homme à blanc en 45 minutes. »

Cette phrase est celle qui ouvre l'article consacré dans la revue *Science et Vie* de juillet 1956, à la « *Guerre aux moustiques* » par Emile Welten et Jeanne Moreault.

Le moustique est étonnamment bien constitué pour l'attaque de ses proies. Pourquoi attaque-t-il? Tout simplement parce que les femelles ont besoin de l'azote du sang pour leur ovulation. C'est pourquoi les femelles seules piquent les animaux à sang chaud. Les mâles, au contraire, se nourrissent exclusivement de sucs végétaux.

Le moustique a des yeux à facettes qui occupent toute la tête, ce qui lui permet de voir dans tous les azimuts sans bouger. Le moustique est surtout sensible aux ondes de chaleur émanant des animaux. Il s'intéresse à un être chaud et pas à du sang frais. Les odeurs semblent aussi l'attirer. Il y a des différences de 1 à 5 entre les attractions des individus par rapport aux moustiques. Le vol du moustique est rapide : 300 battements d'ailes à la seconde. Le médecin le plus habile met de 2 à 3 minutes pour faire une prise de sang. Le moustique, lui, réussit la même opération en peu de secondes. Les aiguilles les plus fines de nos opérateurs, pour les prises de sang, varient entre 1/3 et 1/4 de millimètre. La « sonde » du moustique est de 1/100^e de millimètre. Cette « sonde » est une perforeuse de premier ordre. Elle est munie de dents de scie, qui sont capables de traverser la peau coriace du crapaud et même la cuirasse écaillée du serpent.

Le moustique opère, par ailleurs, avec tant de précision qu'il peut sucer du sang dans des vaisseaux capillaires ayant de 70 à 100 microns — millièmes de millimètres — de diamètre, sans les traverser.

Chose plus curieuse que tout le reste, le moustique, pour opérer mieux à son aise, pratique l'anesthésie. Quand il fait sa piqûre, il injecte une goutte de salive qui endort localement la région choisie et insensibilise la peau. C'est pourquoi on ne sent rien quand il pique, mais seulement quand il a fini de piquer et qu'il est parti, gorgé de sang. Gorgé est le terme propre, si l'on considère qu'il est capable d'absorber 4 à 5 fois son poids de sang et malgré ce fardeau énorme, par rapport à sa taille, il peut décoller, ce que ne pourrait faire un avion aussi perfectionné qu'on le suppose.

Les biologistes n'ont pas malheureusement réussi encore à isoler cette salive anesthésiante du moustique. Elle pourrait peut-être rendre des services en chirurgie. Son effet ne dure qu'un instant, mais cela suffit 1° à empêcher la contraction réflexe de la peau, qui entraînerait celle des vaisseaux sanguins et rendrait inutile le travail du moustique ; et 2° à dissoudre les globules blancs et rouges trop gros pour le passage étroit de la « sonde » de notre opérateur. Cette « sonde » se comporte comme une pompe aspirante, à l'égard du sang, et refoulante pour faire passer ce sang dans l'estomac du moustique.

Le plus agaçant dans l'attaque du moustique, ce n'est pas tant sa piqûre, contre laquelle souvent l'accoutumance peut servir de vaccin, mais son vrombissement. Ce bruit trop connu et qui trouble notre sommeil, n'est pas provoqué par un battement d'ailes, comme on pourrait le croire, mais par le frottement des ailes sur des membranes garnies de cils raides, placés sous le point d'attache des ailes au thorax. Une série de stries transversales sur l'aile même augmente encore ce bruit désagréable et menaçant. Le but principal de ce vrombissement émis par les femelles, c'est d'appeler les mâles. On a réussi à obtenir le même son et on a fabriqué en Allemagne des diapasons spéciaux pour attirer les mâles et les détruire. Des expériences ont été tentées et réussies aux Etats-Unis, basées sur le même principe. Le bourdonnement du vol nuptial de la femelle est enregistré sur bande magnétique, puis un amplificateur est posé au milieu d'un marais infesté de moustiques. Il est entouré d'un réseau du genre moustiquaire, qui est électrifié. Les mâles viennent se suicider là, ce qui entraîne la carence de la reproduction et détruit l'engeance. On a essayé aussi un appareil composé d'un projecteur et d'un aspirateur. Le faisceau lumineux attire les moustiques, et ils sont détruits par un puissant courant d'air.

Un fait à signaler, c'est que chez les moustiques, une émigration vers les villes se fait sentir comme chez les humains. Les proies y sont sans doute plus abondantes et moins coriaces. Et puis, les villes sont mieux chauffées et le moustique aime la chaleur. Il se reproduit toute l'année en ville et utilise pour cela avec prédilection les fosses d'aisance. Le confort moderne contribue ainsi à la prolifération des moustiques. Nous allons dire que, par ailleurs, on est mieux outillé en ville pour le combattre qu'à la campagne. Mais le fait qu'il se multiplie dans les fosses d'aisance nous conduit à signaler la nocivité du moustique comme véhicule de maladies. Certaines espèces de moustiques — les *anophèles* — propagent le paludisme, qui, durant des siècles, a tué plusieurs millions d'êtres humains par an ! En 1955 encore on a constaté 200 millions de cas. Il existe en France des foyers de paludisme dans les régions de Brouage (Charente), de Montpellier et en Corse — mais dans ce dernier pays, de moins en moins, depuis l'emploi massif du DTT. C'est aussi un moustique, l'*Aëdes Aegypti* jadis suscité par Moïse, qui a fait durant des siècles des ravages en Afrique et en Amérique du sud. Enfin la *filariose* ou *éléphantiasis* est causée par des vers minuscules injectés sous la peau par le *Culex fatigans*, autre sorte de moustique.

Nos moustiques français ne sont pas aussi dangereux. Pour les combattre on possède toute une série de moyens. Voici les plus « rentables ». Solutions liquides de DTT., émulsion de pétrole avec dissolution à 5 % de DTT., ou dans de l'eau savonneuse, pour répandre dans les écuries, poudre de pyrèthre. On peut notamment, dans un local à désinfecter de moustiques, fermer toutes les ouvertures et brûler de la poudre de pyrèthre — 30 gr. par m^3, ou du soufre — 10 gr. par m^3 —, ou encore faire évaporer à feu doux un mélange de camphre et d'acide phénique en parties égales, — 5 gr. par m^3. On peut employer de même le crésyl, évaporé à feu doux, dans une bassine de

fer, — 6 cm^3 par m^3. Dans ces derniers cas utiliser des récipients métalliques à bords élevés et faire une flamme très faible, pour éviter d'enflammer les vapeurs produites.

Ce qui est important, c'est de détruire les larves, qui se multiplient dans les mares, les fossés, les étangs, les marécages, les cavités des arbres, les fosses d'aisance, les regards d'égoûts, les eaux stagnantes, les bassins des jardins et des serres, les puisards des gouttières, etc. Supprimer autant que possible ces lieux propices à la multiplication des moustiques, là où ils existent. Mais cela n'est pas toujours possible, tant s'en faut. Alors, on peut employer le pétrole — 10 cm^3 par m^2 de surface d'eau, et renouveler tous les 15 jours. Obstruer les évents des fosses d'aisance par des filtres empêchant le passage des moustiques. A Lyon, un édit municipal a rendu ces filtres obligatoires depuis le 27 juillet 1907.

Cependant, l'emploi des insecticides, du genre de ceux que nous venons d'indiquer, n'est pas sans inconvénient. Le moyen le plus rationnel de détruire les larves de moustiques est celui que la nature même a choisi : élever dans les mares, étangs et marais, des poissons et des batraciens, notamment des poissons rouges ou des gambouses, qui détruisent en grand les larves de moustiques. Les chauves-souris et les hirondelles font aussi une énorme consommation de moustiques. Pour protéger les chambres à coucher, rien ne vaut les treillages métalliques aux fenêtres et les moustiquaires autour du lit. Enfin, le Dr Howard a remarqué que le meilleur remède pour les piqûres de moustiques est le savon de toilette mouillé, avec lequel on frotte doucement l'endroit atteint. On peut utiliser aussi l'ammoniaque ou l'alcool concentré, la glycérine ou la teinture d'iode. En dernière heure, on annonce qu'une firme américaine vient de lancer des pilules nommées *Bite-Ban* qui, à la dose de 4 par jour, rendent répulsifs pour les moustiques les sujets les plus attractifs. Heureux les pays sans moustiques !

IX

Déstalinisation et réformisme

Tel est le titre d'un article d'Arcady Stolypine dans *La Revue des Deux-Mondes* du 15 août 1956.

L'auteur groupe les manifestations de mécontentement qui se sont multipliées en U.R.S.S., depuis la mort de Staline. Le 17 juin 1953, soulèvement de Berlin-Est, durement réprimé ; en juillet 1953, révoltes dans les camps de concentration, surtout à Vorkouta, révoltes renouvelées en 1954 et 1955. En mars 1956, manifestations soi-disant « pro-staliniennes » du Caucase, mais en réalité dirigées contre le gouvernement actuel. En revenant d'Angleterre, Khrouchtchev et Boulganine furent hués dans les rues de Kaliningrad, l'ancienne Königsberg. Un mois plus tard, alors que M. Pineau visitait Erivan, au Caucase, les Arméniens rapatriés de France rompaient les barrages de police pour implorer l'aide du ministre français. Enfin, le 28 juin dernier, terrible soulèvement de Poznan, avec barricades et assaut des monuments officiels. On assure qu'il y a eu tout récemment des révoltes militaires en Bulgarie, dans les garnisons de Plovdir, Dimitrovgrad et Varna.

On ne peut plus douter qu'il se passe « quelque chose » en Russie. L'exécution de Béria fut un épisode. L'effacement de Malenkov en fut un autre. Le 20e Congrès du parti s'ouvrit dans des conjonctures troublantes. Il fallait ou instaurer une nouvelle dictature à la Staline, ou faire des concessions majeures, pour rallier les couches moyennes du parti, les cohortes du 2e ou 3e échelon, qu'on sentait rétives. Après des discussions orageuses au Comité central, la première solution fut écartée. On se décida pour le désaveu du « culte de la personnalité », et pour la « déstalinisation ».

Mais Khrouchtchev, dans son fameux rapport, qui n'a jamais été publié officiellement, se borna à dénoncer les « crimes » de Staline, contre les couches du parti que l'on voulait gagner désormais. Il passa complètement sous silence les innombrables victimes de Staline dans la population même, victimes qui se chiffrèrent par millions. Il ne condamna ni la terreur, ni la collectivisation, mais versa des larmes sur le sort de Eikhé, le bourreau de la paysannerie sibérienne, de Roudzoutak, un tchékiste redoutable, et d'autres communistes immolés par Staline. Ce rapport ne concernait donc que le cercle restreint des privilégiés des catégories inférieures. Il s'agissait donc seulement d'un nouveau « pacte de famille », entre communistes des différentes zones.

Résultats : 1° Le pouvoir réel, en U.R.S.S. est désormais détenu par un plus grand nombre d'individus, ce qui n'a pas contribué à faire mieux marcher l'administration ; 2° le prestige personnel des principaux dirigeants qui furent tous des « staliniens », en leur temps, a été atteint, et dans les pays satellites, beaucoup ont dû démissionner; 3° le régime communiste qui a permis l'installation d'un Staline, d'un Béria, d'un Yegov, sort de tout cela bien discrédité.

En revanche, les dirigeants actuels ont réussi à se rallier une nouvelle « couche » politique. Ils s'appuient moins sur la police, unique facteur de Staline, et davantage sur les fonctionnaires, les intellectuels, et même un faible pourcentage d'ouvriers et de paysans, le tout agissant désormais à égalité avec la police. C'est ce que Frol Kozlov, premier secrétaire du Comité régional de Léningrad, a traduit ainsi, au 20e Congrès :

> — « Le Comité central a réveillé parmi les communistes le sentiment d'assurance, en ce qui concerne le travail pratique quotidien. Le Comité central a stimulé parmi nous l'activisme et la force combative, dans la lutte pour l'édification du communisme. »

Khrouchtchev, à son tour, a dit le 20 juillet 1956, dans un discours à Sverdlovsk :

> « Nos ennemis ont espéré que la condamnation du culte de la personnalité par le 20e Congrès affaiblirait le régime soviétique, mais ils se sont trompés. »

Cependant, on distingue trois courants nouveaux en Russie : 1° *le réformisme passif*, qui appuie le régime, mais dans l'espoir que des réformes se produiront et qui salue tout geste « rassurant » du Kremlin, comme un gage d'une extension du libéralisme dans tout le système. Il est probable que ce courant ira en diminuant, quand on s'apercevra que « rien ne vient » ; 2° *le réformisme actif*, qui, sans sortir du cadre du régime, voudrait une refonte véritable et profonde des institutions,

— notamment dans la liberté *littéraire*, la liberté *scientifique* — et ceci vient confirmer les impressions résumées plus haut des physiciens étrangers qui ont récemment visité la Russie. On va jusqu'à dénoncer le « parti unique ». On voudrait un « deuxième parti », ne serait-ce que pour critiquer et stimuler le « parti unique ». Ce second courant de réformisme est encore plus visible en pays satellite : Pologne, Hongrie, Bulgarie. Le journal *Poprostu* qui est l'organe des étudiants polonais, ne cesse de s'attaquer ouvertement à la bureaucratie et « à l'esprit obtus de certains dirigeants en perte de vitesse ». Mais la direction du parti supporte mal ces critiques, les dénonce comme des restes de « l'esprit bourgeois », et comprend que, tôt ou tard, le réformisme actif se joindra au 3e courant, qui est 3° *le réformisme total.* Dans ce courant, on ne croit plus à la vertu du régime communiste. Il y a une désillusion formidable : ainsi, sur 450.000 jeunes mobilisés « volontairement » l'an dernier, pour le défrichement des terres vierges asiatiques, plus de 100.000 se sont enfuis. Les tracts antigouvernementaux se sont tellement multipliés que l'on a dû former récemment une police auxiliaire pour les combattre. C'est ce qu'on appelle les Ossodmil, mais le peuple traduit : les « janissaires de Khrouchtchev ».

Il est indéniable qu'il vient de Russie et même de certains centre dirigeants, des sons de cloche tout nouveaux. C'est pour cacher tout cela que le Kremlin recherche avidement les succès en politique étrangère !

X

Comment disparurent les mammouths ?

Cela nous reporte à 30.000 ans en arrière. Leo di Loreto nous résume la catastrophe qui détruisit les énormes et pacifiques mammouths du Thyamir, en Sibérie, dans la revue illustrée *Orizzonti* du 28 juin 1956.

Un fait certain c'est que la chose arriva de manière imprévue. Les mammouths paissaient tranquillement dans la presqu'île. Ils arrachaient des touffes d'herbes ou de feuillage avec leurs trompes. Leurs mouvements étaient majestueux et lents. C'étaient des animaux puissants, élevés, imposants, avec des défenses d'ivoire recourbées en arrière, et ne pouvant servir que d'ornements et non d'armes offensives.

A cette époque, la Sibérie jouissait d'un climat analogue à celui des Antilles actuellement. On était à l'âge dit *paléolithique*, et l'homme, vivant dans les cavernes, était assez évolué pour tracer d'une main habile les profils des mammouths sur les parois de son habitation, avec ceux des rennes.

Or on a découvert, à une date récente, dans la presqu'île de Taymir, un mammouth intact, enrobé dans un bloc de glace. Les savants de l'Académie des sciences russe ont publié à ce sujet un mémoire intéressant. Le mammouth a été mis en vitrine, auprès d'un autre spécimen découvert en 1799 et qui se trouve à Léningrad. Le mémoire des savants russes a pour titre : *Le dernier repas des mammouths de Taymir et les mouvements de la Terre.* Ce titre indique deux choses : 1° une constatation ; 2° une explication. — La constatation est la suivante : on a examiné soigneusement les viscères du mammouth, avant de l'embaumer. On a surtout examiné les restes de nourriture trouvés dans son estomac. Et ces recherches ont démontré que l'animal était mort sans avoir pu digérer son repas, ce qui impliquait une catastrophe soudaine, et aussi qu'il se nourrissait alors de feuilles et de rameaux qui ne pourraient absolument pas pousser actuellement à Taymir, et qui révèlent un climat comparable à celui des tropiques.

Quant à l'explication, elle serait la suivante : il a dû se produire, soudainement, une mutation totale de l'équilibre de la terre et de la position des pôles. Ce qui était la région chaude du globe est devenu tout à coup une région glacée. Il s'est produit, à cette occasion, des transgressions marines énormes, avec formation de glaces analogues à la calotte qui recouvre actuellement le Groenland. Les mammouths — dont le nom scientifique est *elephas primigenius* — furent saisis par la glace, avant d'avoir digéré leur dîner. C'est ce qui explique que leur chair se soit conservée jusqu'à nos jours, à 30.000 ans d'intervalle, comme du bœuf congelé, à tel point que le premier mammouth découvert en 1799 fut à moitié dévoré par les chiens des traîneaux qui se trouvaient là. Les savants soviétiques auraient pu, dans leur rapport, citer le jugement du célèbre Georges Cuvier, le savant rançais qu'on a pu surnommer « le père de la paléontologie ». Appelé à discuter sur le mammouth de 1799, il avait publié un *Essai de Théorie de la Terre.* Lui aussi, il avait donc vu une corrélation entre la disparition du mammouth et une mutation des pôles. Le sens de son exposé était le suivant : Si ces quadrupèdes n'avaient pas été congelés dès leur mort, ils se seraient décomposés par putréfaction. D'autre part, cette glaciation formidable n'a pas dû exister de leur vivant, car ils n'auraient pu vivre sous un climat de cette sorte. Ce fut donc en un instant que ces animaux furent détruits et que le territoire où ils avaient vécu se trouva pris dans les glaces. Ils n'eurent pas le temps de le quitter, pas même le temps de digérer leur repas. L'événement s'est donc produit sans avertissement préalable, d'un seul coup. Ce fut une véritable catastrophe cosmique. Certains savants américains ont émis l'hypothèse que les pôles antérieurement existants de la terre se sont trouvés, à un moment donné, tellement surchargés de glaces que la Terre comme une toupie en mouvement, qui serait surchargée d'un côté, a basculé et changé de pôles. D'autres supposent qu'il a pu y avoir un passage de comète qui aurait dérangé l'équilibre de la planète. C'est l'opinion d'Emmanuel Welikowski, dans son livre : *Collisions des Mondes,* qui nous propose une théorie sensationnelle sur le « *catastrophisme mondial* ». Après avoir soulevé bien des objections et provoqué des doutes, il semble que cette théorie rencontre une certaine faveur dans les milieux scientifiques. En tout cas, la disparition des mammouths peut être considérée comme un argument à son actif. Les savants auront sans doute plus tard à nous en dire davantage.

XI

L'oréopithèque, ancêtre de l'homme ?

Mais voici un problème encore plus grave qui

se pose aux savants de ce temps et de l'avenir : celui des lointaines origines de l'homme. — Il est bien entendu qu'il ne s'agit que de la lente formation, par voie d'évolution, du corps humain, et que l'homme proprement dit n'a existé que par la création de l'âme directement par Dieu, comme du reste pour chacun de nous, actuellement et toujours. — Que le corps humain ait été formé du limon de la terre, cela peut s'expliquer de plus d'une manière. Quoi qu'il en soit, il s'est élevé, à ce sujet, récemment, une discussion très vive entre les paléontologistes, en Amérique. C'est Loren C. Eiseley qui nous en parle dans *Scientific American* de juin 1956, sous ce titre : « *L'Oreopithecus : un homme en miniature ou un singe ?* »

D'abord qu'est-ce que l'*Oreopithecus ?* Le *Larousse du XX*ᵉ *siècle* en donne la définition suivante :

« Genre de singes fossiles, dont la mâchoire inférieure, trouvée dans le miocène supérieur de la Toscane, montre à la fois des caractères de cynocéphales, de guenons et de singes anthropoïdes. »

Ajoutons que ce fossile est connu depuis 1872 et qu'il a été décrit par le paléonthologiste français Paul Gervais (1816 - 1879), qui le regardait comme un singe de la préhistoire.

Mais au début de 1956 un savant suisse, Johannes Hurzeler, est allé en Amérique, avec des ossements nouvellement découverts du même animal. Le paléontologiste bâlois présenta son fossile à un groupe de savants réunis à la *Fondation Wenner-Gren pour la Recherche anthropologique*, et il tenta de prouver que les ossements de l'Oréopithèque révélaient des affinités humaines plutôt qu'anthropoïdes. Et comme ce fossile est classé dans le miocène supérieur, c'est-à-dire à environ 10 millions d'années avant les fossiles humains les plus anciens, ses affirmations ont provoqué bien des controverses. Les grands journaux — *New-York Times, Herald Tribune* — en parlèrent. Evolutionnistes et anti-évolutionnistes entrèrent en ligne. On rappela ironiquement la fameuse mâchoire de Piltdown. Puis on passa à d'autres exercices, car de nos jours les événements se succèdent avec rapidité. L'auteur de l'article que nous analysons rappelle qu'entre les paléontologistes, il y avait deux écoles principales, au sujet de l'origine de l'homme : selon la première, l'homme aurait préexisté sous forme de *miniature humaine* en quelque sorte. Selon la seconde, l'homme descendrait du singe. Si l'on admettait la première théorie, l'oréopithèque pourrait être regardé comme un « petit homme » très lointain, au point de vue structure corporelle.

A la vérité, on discute un peu dans le vide. On n'est pas très fixé sur ce qui est strictement *humain*, dans le facies. Certains paléontologistes décrivent ainsi le type-homme primitif : front vertical descendant tout droit vers les dents, visage restreint, cerveau développé.

Ne remontons pas à Darwin, ni à Huxley, dont les théories sont dépassées. Où en sommes-nous actuellement ? Au début du XXᵉ siècle, la découverte, alors récente, du Pithécanthrope de Java semblait avoir apporté la preuve décisive de la descendance simienne de l'homme. On disait : d'une forme voisine de celle du chimpanzé, il y a un passage facile au Pithécanthrope, et de celui-ci on évolue vers l'homme de Néanderthal, enfin de l'homme de Néanderthal à l'*Homo sapiens* actuel.

Mais toutes les découvertes, qui ont été faites depuis, ont contribué à ébranler cette construction. La descendance simienne de l'homme est abandonnée. On cherche maintenant des ancêtres communs aux singes et à l'homme. Les singes seraient nos plus proches parents, mais nullement nos ancêtres.

« L'attention des anatomistes, écrit M. Eiseley dans l'article que nous analysons, a été attirée vers une créature de petite taille, qui vit sur les arbres en Asie du sud-est et qui présente les caractères définis d'un primate. Le *Tarsier* — *Tarsius spectrum* — animal muni d'yeux énormes, de la grosseur d'un jeune chat, possède un cerveau et d'autres traits qui l'apparentent aux singes inférieurs.

Dès 1918, F. Wood Jones, anatomiste anglais distingué, soutint pour la première fois cette vue plutôt hérétique, qu'il n'a cessé de défendre et de développer depuis lors, que l'homme venait d'une ascendance *tarsioïde* plutôt que d'une anthropoïde. »

Consultons de nouveau notre *Larousse du XX*ᵉ *siècle*, au sujet des *Tarsiers* — peut-être nos lointains ancêtres

« Tarsier, genre de mammifères lémuriens, type de la famille des Tarsidés, répandus dans la Malaisie et aux Philippines. (Ce sont de singuliers animaux, de la taille d'un rat, à longues pattes postérieures, à tête ronde, avec d'énormes yeux ronds, et une longue queue). Le Tarsier spectre (*Tarsius spectrum*) est propre aux îles de la Sonde. »

D'après Wood Jones, les ancêtres de l'homme furent de petits animaux, très actifs, déjà dotés de jambes longues, de mâchoires petites, sans dents proéminentes et de crânes larges. Mais il croit que la spécialisation des pieds humains, faits pour la marche et non pour grimper, suppose que nos ancêtres d'il y a 10 millions d'années, marchaient sur le sol, et que certains d'entre eux n'ont appris que plus tard à grimper aux arbres.

Les idées de Wood Jones furent d'abord vivement combattues. Mais Henry Fairfield Osborne, célèbre paléontologiste américain récent, tout en se gardant de se donner comme un disciple de Jones, se rapproche beaucoup de ses idées, en ce qu'il estime que les ancêtres de l'homme doivent être recherchés dans la ligne des animaux ayant des membres pré-humains. « Je prédis, a-t-il écrit, que jusque dans l'Oligocène supérieur — donc il y a environ 30 millions d'années — nous trouverons des « pré-hommes » et que ces êtres auront des membres pré-humains ».

Au demeurant, d'après notre article, il y a actuellement trois théories de l'ascendance humaine.

— La première admet qu'un ancêtre commun des singes anthropoïdes et des hommes a eu des postérités divergentes à partir du Pliocène, il y a 8 millions d'années. Ces ancêtres auraient été des singes *dryopithécoïdes*, ou plutôt des animaux synthétiques présentant à la fois des caractères simiens et des caractères humains. Ils présentent les plus grandes affinités avec les chimpanzés et les gorilles actuels, mais sont tous fossiles et remontent au miocène, qui dura 20 millions d'années, à l'époque tertiaire antérieure au pliocène.

— La seconde théorie remonte beaucoup plus loin, car elle admet que ce fut avant le miocène, c'est-à-dire en plein oligocène, il y a au moins 40 millions d'années que vécurent des animaux ayant à la fois les caractères des primates anciens, des singes et des anthropoïdes. C'est dans cette ligne que se trouverait l'Oréopithèque, dont nous parlons ici. Mais tandis que les uns voient en lui une branche divergente et qui a disparu, les autres, et parmi eux, Johannes Hurzeler, dans sa récente démonstration, veulent le donner comme un ancêtre direct de l'homme. L'ancêtre commun ici serait un *parapithèque*, genre de mammifères fossiles, trouvé à Fayoum en Egypte, et qui avait des caractères intermédiaires entre les lémuriens et les singes. C'est dans cette même ascendance, mais sur la ligne allant du paraphithèque aux grands singes anthropoïdes actuels, que l'on situe le fameux fossile africain appelé *proconsul* (miocène).

— Enfin, une troisième théorie va encore plus loin dans le passé et cherche l'ascendance humaine dans un ancêtre qui vécut à l'éocène, c'est-à-dire au début du tertiaire, il y a de 45 à 50 millions d'années. Cet ancêtre aurait été un *Tarsier*.

Ces trois théories étaient en état de confrontation réciproque, jusqu'à la démonstration récente de Hurzeler.

En réalité, sa démonstration ne semble pas avoir convaincu tout le monde. L'auteur de notre article, spécialiste de la question, fait ici quelques observations pleines de bon sens. S'il ne parle pas, comme il serait, croyons-nous, permis de le faire, du « roman des origines humaines », il laisse entendre clairement que jusqu'à de plus amples découvertes, nous pataugeons dans cette grande question des origines de l'homme comme dans une reconstruction romanesque. Pour la descendance évolutive du cheval, les paléontologistes ont eu des milliers d'ossements fossiles à étudier. Mais les primatologistes, c'est-à-dire les savants attachés à l'étude des origines des *primates*, dont l'homme fait partie anatomiquement, sont bien moins favorisés. Ils ont à traverser des millions d'années pour lesquelles ils ne possèdent pas un seul squelette complet de singe à queue, encore bien moins d'un ancêtre de l'homme. Pour toute la période tertiaire, qui couvre de 60 à 80 millions d'années, « nous avons à lire l'histoire lointaine des primates à l'aide de quelques rares poignées d'ossements brisés et de dents ». Et ces ossements sont dispersés en des sites de l'Ancien Monde séparés les uns des autres par des milliers de kilomètres. C'est ainsi que, ci-dessus, nous avons fait état d'un fossile de Fayoum en Egypte et de fossiles des îles de la Sonde ou des Philippines !

Si nous pouvions remonter dans l'ascendance de l'homme, il est probable que nous verrions ses ancêtres sans les attributs qu'il a acquis au long des siècles et que nous lui voyons aujourd'hui. Pour pouvoir admettre la théorie de l'évolution, il faut se faire à l'idée que l'être humain serait devenu humain, par degrés, à la suite de « mutations brusques », mais presque infinitésimales, accumulées le long des âges, et émergeant du centre même de l'animalité. *Evolution dirigée* sans aucun doute, dirons-nous à notre tour, mais lente et paisible ; car Dieu, qui est éternel, n'est jamais pressé d'aboutir.

Nous ne sommes pas même, actuellement, en état de dire avec certitude quels sont les caractères rigoureusement et strictement humains. Il y a dans l'homme actuel des traits empruntés à toutes les lignées de primates, mais pas de spécialisation structurale, selon un mot de l'anatomiste anglais Solly Zuckermann. Par contre, dans ces lignées, on trouve des traits qui n'existent pas dans l'homme. Et parmi les traits que nous considérons comme spécifiquement humains, il en est qui peuvent représenter d'anciens traits généraux, qui n'auraient survécu que dans l'homme et auraient été perdus chez ses plus proches parents de l'évolution animale...

« Pour continuer à écrire l'histoire de l'évolution humaine, conclut notre article, nous sommes en totale dépendance de la découverte de nouveaux fossiles. En attendant, chaque savant lit dans les fossiles qu'on possède selon son tempérament ou son imagination... Au demeurant, il semble que nous soyons au cœur d'un labyrinthe et que nous ne sachions plus comment nous y sommes venus. »

La plus élémentaire prudence commande donc une grande réserve en face des théories de l'évolution humaine. Nous avions peut-être raison de dire : nous sommes encore en plein roman !

L. Cristiani.

L'« AMI DU CLERGÉ » ET LES LIVRES

Comptes rendus bibliographiques

DICTIONNAIRE D'HISTOIRE ET DE GEOGRAPHIE ECCLESIASTIQUES. — Fasc. LXXVI-LXXVII : « **Constantios-Czorna** ». — Paris, Letouzey, 1955 et 1956.

Le fascicule LXXVII, qui vient de paraître, termine à la fois le tome XIII et la lettre *C*. La coïncidence a été obtenue en diminuant un peu le nombre de colonnes et le prix. La majeure partie de ces fascicules est consacrée à la géographie de l'Eglise. Les localités, les abbayes, les diocèses étudiés sont situés un peu partout et se réfèrent à tous les âges de l'Eglise. Tels sont les anciens diocèses de *Cornouaille* (en Armorique), *Couserans* (Pyrénées centrales), celui de *Coutances* (c. 969-990), l'abbaye de *Corbie*, *Corbeil*, en France ; l'abbaye de *Coventry*, en Angleterre, le diocèse irlandais de *Cork* ; l'évêché de *Copenhague*, capitale du Danemark, érigé en 1953, et succédant à la préfecture apostolique de 1868 ; l'abbaye allemande de *Corvey ;* l'université et l'évêché de *Cracovie*, la cité mariale de *Czestochowa*, en Pologne ; les évêchés et archevêchés grecs de *Corfou* (*Corcyre*), *Corinthe*, *Crète*, *Cythère*, et *Cyzique* (en Hellespont) ; *Conza*, archev. de l'Italie méridionale ; *Cullu*, ville punique, devenue *Collo ; Coria*, *Cuenca*, et surtout *Cordoue* (c. 837-871), en Espagne ; les archevêchés de *Cyrène*, en Lybie, et de *Cuzco, au Pérou.*

L'histoire des ordres religieux est représentée par les P. *Croisiers* (c. 1042-1062) ; celle des missions, par *S. Cyrille* (Constantin, † 869), compagnon de S. Méthode en Moravie ; la patrologie par *S. Cyprien*,

de Carthage, et les saints *Cyrille*, auxquels s'oppose le philosophe païen *Crescent*, adversaire de S. Justin. Le pape *S. Corneille* († 253), les *Corsini*, presque tous cardinaux ; les cardinaux G. *Contorini* († 1542) et P. *Cullen* († 1878, irlandais) jalonnent les grandes époques de la vie de l'Eglise. De nombreux articles ou notices intéressent spécialement l'hagiographie ; par ex., *S. Corentin*, *SS. Cosme et Damien*, *SS. Crépin et Crépinien*, *Ste Crispine*, *Ste Cunégonde*, *S. Cuthbert* († 687) de Grande-Bretagne.

On est étonné de ne pas trouver d'article sur l'église de « Corée », alors que des diocèses minuscules ou éphémères sont étudiés. Les empereurs « Constance Chlore » et son petit-fils « Constance II » ne figurent ni dans ces fascicules, ni dans le précédent, quoique leur politique ait adopté une attitude caractéristique à l'égard du christianisme, ou de la doctrine trinitaire de Nicée. La bibliographie de *S. Cyrille* d'Alexandrie s'arrête à 1944, et cependant, depuis cette date, plusieurs travaux ont paru sur le défenseur de *Théotocos*. L'article de l'abbaye St-Michel de *Cuxa* (Pyrénées orientales) mentionne, à plusieurs reprises, une église en l'honneur « de S. Germain, confesseur », mais rien ne permet de l'identifier parmi ceux qui portent ce nom. Aucun renvoi ne fait découvrir que S. Cyr, fils de sainte Julitte, doit être cherché à *Cyrice*, et l'on ne signale pas qu'il est le patron de nombreuses localités, ainsi que de nombreuses églises. Ces constatations veulent simplement montrer qu'une exigence plus rigoureuse dans l'ordonnance du *Dictionnaire* serait souhaitable ; la valeur incontestable de l'œuvre en serait accrue.

DICTIONNAIRE DE BIOGRAPHIE FRANÇAISE. — Fasc. XXXIX-XLII, «Brun-Cayrol ». — Paris, Letouzey, 1955-1956.

Quatre fascicules du *Dict. de Biographie :* c'est, au total, plus de 2.000 notices, qui intéressent tous les aspects de la vie passée de la France, et à toutes les époques. Quelques exemples suffiront à en juger.

La reine *Brunehaut* († 613), les rois *Caribert*, les *Carloman*, les princesses prénommées *Catherine*, dont la Médicis († 1589), appartiennent aux dynasties qui ont régné successivement sur la France. *Calonne* est un des derniers serviteurs de la monarchie. *Buzot*, *Camus*, Lazare *Carnot*, le sinistre *Carrier* sont des hommes de la Révolution ; *Cambacérès*, du Consulat et de l'Empire. *Casimir-Périer* et Sadi *Carnot* ont été présidents de la République ; *Cacault*, *Caulaincourt*, P. et J. *Cambon*, des diplomates ; F. *Buisson*, J. *Caillaux*, G. *Candace*, des hommes politiques. La gloire des armes est représentée par Louis de *Bueil*, comte de Sancerre, vaillant défenseur de St-Dizier, en 1544, les frères *Bureau*, artilleurs de Charles VII, *Cambronne*, les maréchaux *Brune*, *Canrobert*, de *Castellane*, *Catinat* (sous Louis XIV), J. *Cathelineau*, chef vendéen. *Bugeaud*, René *Caillié*, J. *Cartier*, le colonel *Carbillet* († 1940) symbolisent l'effort civilisateur français.

Fr. *Buloz* lança la « Revue des deux Mondes », Emile *Buré* fut un publiciste de renom. Les *Bullant*, famille d'architectes du XVI[e] s., les sculpteurs *Carpeaux*, et *Cabuchet* (qui a fixé les traits du Curé d'Ars), le graveur J. *Collot*, l'archéologue A. *Brutails* (« Pour comprendre les monuments de France ») ; les musiciens A. *Campra* († 1744), et A. *Caplet* († 1925) appartiennent au monde varié de l'Art. Le philologue G. *Budé* († 1540), le critique F. *Brunetière*, les historiens Jos. *Calmette* († 1952), abbé V. *Carrière* († 1946), dom F. *Cabrol*, dom *Calmet*, les frères *Brunhes*, physicien, évêque, géographe, le fameux J. *Buridan*, notre contemporain L. *Brunschvicg*, le psychologue *Burloud* († 1954), *Buffon*, *Cabanis*, le D[r] *Carrel*, le mathématicien *Cauchy*, les *Cassini*, astronomes et géographes ont illustré diversement le travail de l'esprit.

Le brigand *Cartouche*, le conspirateur G. *Cadoudal*, l'écorcheur *Caboche*, J. *Calas*, qui fut l'occasion d'un retentissant procès, sortent de « l'ordre normal ».

Une foule de notices intéressent l'histoire religieuse, et quantité d'évêques ont la leur. Mentionnons S. *Caprais*, d'Agen (V[e] s.), J. P. *Camus*, év. de Belley et jeune ami de S. François de Sales, le cardinal de *Cabrières*, P. *Cauchon*, « l'homme de toutes les vilaines besognes » de son temps, S. *Bruno*, fondateur des Chartreux, le pape *Calixte II* († 1124). La notice de Mélanie *Calvat*, la voyante de La Salette, est particulièrement précise et objective ; celle de M[me] *Carré de Malberg* comble heureusement une lacune du *Dict. d'Hist. et Géogr. eccl.*; par contre celle de Jean *Cassien*, très brève, renvoie justement à la magistrale étude du même *D. H. G. E.* Parmi les « réformateurs » du XVI[e] s., on trouve J. *Calvin*, *Bucer* et *Capito*.

L'admiration pour le rythme de publication et la somme de notices n'interdit pas les remarques. Ainsi, plus d'une bibliographie n'est pas à la page : celle de Ph. *Buchez* s'arrête à 1948 et ignore l'ouvrage fondamental de J.-B. Duroselle, « Les débuts du catholicisme social en France » (1951). Le siège, auquel l'extravagant *Bussy-Rabutin* prit part, en 1634, n'est pas celui de Lamothe-en-Blaizy (col. 726), qui n'était pas un point stratégique, mais celui de la forteresse de La Mothe, à 15 km environ au sud de Neufchâteau, qui servait aux ennemis de la France à dominer sa frontière de l'est ; la carte Michelin n° 62 met en évidence le site. La notice du grand facteur d'orgues A. *Cavaillé-Coll* trahit un certain manque de maîtrise. Ces menues imperfections et d'autres disparaîtraient si un plus grand nombre de spécialistes travaillaient à cette œuvre immense et méritante.

Augustin COCHIN. — La Révolution et la Libre-Pensée. — In-8 de 294 p., 600 f. — Paris, Plon, 1955.

Dès sa sortie de l'Ecole des Chartres, A. Cochin avait entrepris, sur la Révolution française, un grand ouvrage d'une dizaine de volumes, et, en juillet 1914, le premier était chez l'imprimeur. Deux ans après, l'historien tombait au champ d'honneur. On recueillit alors un manuscrit, « la matière du Discours préliminaire » de l'ouvrage, et on le publia, sans retouches, quelques années plus tard. Le présent livre en est un nouveau tirage.

Frappé de l'uniformité des cahiers de 1789, l'A. a voulu l'expliquer. Il a exploré les archives d'une quarantaine de départements, d'autant de bourgs et villages, d'une douzaine de chefs-lieux de district. Il a pénétré dans la bureaucratie du régime révolutionnaire. Il a pu ainsi toucher du doigt l'activité constante et implacable des sociétés de pensées, des clubs, qui ont mené la Révolution jusqu'à la réaction thermidorienne. On assiste au règne d'une minorité, qui domine les figurants comme Bailly, Pétion, Roland.

L'auteur ne recourt aux faits que pour en dégager les lois qui les gouvernent, en particulier, celles du développement interne de cette dictature de sociétés. C'est la Révolution expliquée par ses causes réelles. L'exposé se divise en trois parties, qui traduisent comme trois étapes : la socialisation de la pensée (1750-1789), la socialisation de la personne (1789-1793), la socialisation des biens (1793-1794).

Les formes de totalitarisme d'aujourd'hui faciliteraient quelques mises au point ; en revanche que de précisions éclairent ces mêmes totalitarismes ! On souhaiterait que toutes les crises bénéficient d'études aussi pénétrantes.

Orientalia christiana periodica, vol. **XXI, Miscellanea Georg Hofmann**, S. J. — In-8 de 336 p. — Roma, 1955 :

Le R. P. Georges HOFMANN, professeur à l'Institut pontifical des études orientales, atteignait ses 70 ans, le 1er nov. 1955. A cette occasion, les professeurs de l'Institut, et la direction des *Orientalia christ. period.* lui ont offert un volume de « *Mélanges* ». Celui-ci s'ouvre sur un élégant portrait du jubilaire, suivi du relevé de ses travaux, qui remplit huit pages, et contient des publications d'ampleur diverse : la première remonte à 1911, mais c'est à partir de 1922, qu'elles se sont succédées à cadence serrée. Elles ont trait surtout au concile œcuménique de Florence (1439), qui s'efforça de rétablir l'union avec les Grecs, et le R. P. H. est précisément le directeur de l'œuvre d'édition, « *Concilium Florentinum. Documenta et Scriptores* ».

Les Mélanges sont constitués par vingt-trois études ou documents inédits précédés d'une introduction. Il s'agit d'événements, de situations importantes, et d'institutions de l'Eglise grecque, ou de l'empire, v. g. les fondations charitables de Byzance, une nouvelle variante du Christ en croix revêtu d'habits, édifices byzantins de la fin du VIe s., le pape S. Grégoire le Grand dans l'hagiographie byzantine, la violation du compromis entre Photius et les partisans de son concurrent Ignace, un texte caractéristique d'Humbert de Moyenmoutier († 1061, cardinal), aspects religieux de la révolution des Comnènes († 1081), la stabilité dans le monachisme byzantin, l'édition princeps des Actes du Concile de Florence (1577), etc.

Les spécialistes auxquels nous devons ces mélanges appartiennent à différents pays occidentaux. C'est la langue française qui compte le plus de chapitres, puis l'allemand et l'italien ; l'anglais, le grec, l'espagnol n'en comptent qu'un ou deux. Les noms des auteurs garantissent la valeur de la publication ; les plus connus sont le P. Halkin, S. J. bollandiste, le P. V. Laurent, A. A., spécialiste des questions byzantines, le R. P. Loenertz, O. P., A. et S. G. Mercati, de Rome. Ces travaux, de première main, ne peuvent que favoriser le rapprochement avec nos frères séparés, en les faisant mieux connaître ; ainsi, sur la question des indulgences, un des documents publiés manifeste une doctrine analogue à celle de l'Eglise romaine.

Odile BUTSCH. — **Une éducatrice d'avant-garde : Adeline Desir. Préface du R. P. Brillet, Supérieur général honoraire de l'Oratoire. — In-8 de 162 p., 460 f. — Paris, Editions du Vieux Colombier, 1956.**

Durant la première moitié du XIXe siècle, un peu partout en France, de pieuses personnes, sur l'instigation ou avec les encouragements du clergé, commencèrent à se préoccuper de l'instruction religieuse et profane des filles, dont les pouvoirs publics se désintéressaient alors à peu près complètement. Çà et là des écoles s'ouvrirent, qui bientôt se multiplièrent. Des groupes d'institutrices se formèrent. Ils ne tardèrent pas, en raison de la piété qui animait leurs membres, à évoluer vers la vie religieuse. C'est l'origine de bien des congrégations locales, qui subsistent encore, bien qu'ayant en grande partie vu passer à l'Etat l'œuvre éducatrice qui fut leur but initial.

La vie et l'activité de Mlle Adeline Desir s'insèrent dans un cadre de ce genre. Née en 1819 à Arras, au sein d'une famille qui avait fait preuve d'un héroïque attachement à la foi durant la Révolution, elle suivit les siens à Paris. Elle y débuta par des leçons particulières, qui donnèrent naissance à un premier cours d'enseignement moderne, rue de Beaune. L'école, à la suite de nouveaux développements, finit par se fixer au n° 41 de la rue Jacob. Elle s'y trouve toujours. Par la suite, plusieurs établissements similaires furent ouverts. Ils sont dirigés par un personnel enseignant soumis à la règle d'un Institut séculier, selon l'institution de la fondatrice.

Ce qui place véritablement Mlle D. à l'avant-garde de l'enseignement chrétien, c'est que, non contente de perfectionner sans cesse sa pédagogie, elle eut conscience, l'une des premières, de l'importance des écoles professionnelles. En ce sens, elle fut une initiatrice. Elle organisa aussi des ouvroirs où les jeunes travailleuses seraient à l'abri des promiscuités dangereuses. Elle songea même à fonder une œuvre d'assistance des pauvres à domicile, idée que devait reprendre le Père Pernet, fondateur des Petites Sœurs de l'Assomption.

Les détails historiques sont peu abondants en ce livre. L'auteur insiste surtout sur les ascensions surnaturelles d'une âme pleinement soumise à Dieu et généreuse dans l'acceptation de la souffrance. Ses principales sources sont les écrits de Mlle D., que souvent elle s'est bornée à reproduire et à juxtaposer. L'exposé prend ainsi un aspect assez décousu, où est permis de ne voir qu'une simple ébauche.

Antoine WALLENSTEIN, O. F. M. — **Guide pratique de la perfection chrétienne. — In-8 de 254 p., 690 f. — Mulhouse, Edit. Salvator, 1956.**

Ce livre, traduit de l'allemand, est une somme de spiritualité sous forme de catéchisme, par questions et réponses. La première partie s'adresse à tous les chrétiens, et traite en dix chapitres de la perfection, du péché, de la confession et de la communion, de la sanctification des actions quotidiennes, de la prière et de ses formes, de la mortification, des vertus.

La 2e partie vise « les âmes consacrées à Dieu dans le monde » et parle surtout de l'oraison mentale, de l'examen de conscience et de la retraite. La 3e, destinée aux religieux et religieuses, rappelle la nature de l'état religieux, des vœux et des Constitutions. Une dernière partie est relative aux « activités et conditions de vie naturelles » ; elle explique comment il faut se créer une « personnalité de valeur » par la culture des facultés intellectuelles et le travail, et comment il faut se comporter dans les divers états de vie.

Il y a là beaucoup de choses, condensées d'une manière claire, chaque réponse étant habituellement divisée en courtes phrases numérotées. La doctrine est conforme au dogme, à condition de bien comprendre certaines formules (ainsi p. 171, il est écrit que dans l'état religieux « on est assuré de son salut »).

Même dans un guide *pratique*, on aimerait trouver une inspiration plus profonde, soit dans la disposition des matières (ainsi, dès le début on traite du péché, et il faut attendre la page 34 pour avoir la définition de la grâce), soit dans la formulation de vérités importantes : grâce habituelle, rôle de la vertu, nature de la foi, de la prudence, etc. Ainsi la nature de la grâce sanctifiante est seulement présentée comme l'état de « celui qui est libre du péché originel et exempt de tout péché grave personnel ; il est alors fils de Dieu, hériter du ciel » (p. 34).

Les nombreux détails et recettes exposées ici, gagneront donc à être mis en valeur par des explications bibliques et théologiques, si vivement souhaitées par les fidèles à notre époque. Utilisé comme résumé, le volume pourra rendre service aux maîtres et maîtresses des novices et aux directeurs de conscience.

IMPRIMATUR

Lingonis, die 9 octobris 1956

G. MICHEL, *vic. gen.*

Le gérant : C. GAILDRAUD

Imprimerie de la Société Anonyme de l'*Ami du Clergé*
4, rue Claude-Gillot, LANGRES (Haute-Marne)